

# LISTE DES ACCORDS, TRAITÉS, CONTRATS ..., PASSÉS OU RATIFIÉS EN 1977 \*

## I. — ACCORDS INTERMAGHRÉBINS

### 1. Algérie-Libye.

- 4/5 — Accord de coopération pour la formation d'unités de travail dans le domaine des échanges commerciaux, de l'enseignement, de la culture et de l'information.

### 2. Algérie-Tunisie.

- 24/3 — Les commissariats nationaux à l'informatique d'Algérie et de Tunisie signent à Alger un protocole de coopération en matière d'informatique. Sa mise en œuvre se fera par l'intermédiaire d'une commission qui se réunira une fois par an à Alger ou à Tunis.
- 15/7 — Accord Algérie-Tunisie-Italie pour la réalisation d'un gazoduc : *cf. VIII. 1. Algérie, au 15/7.*

### 3. Algérie-Libye-Tunisie.

- 18/12 — Signature à Tunis d'un accord économique projetant l'interconnexion des réseaux électriques des trois pays.

### 4. Libye-Maroc.

- 4/1 — Accord pour l'échange d'experts techniques dans le domaine de la lutte contre l'érosion des sols et le reboisement.

### 5. Libye-Tunisie.

- 19/7 — Echange des instruments de ratification de deux accords de coopération, conclus le 20/11/1973. Le premier : la Libye accorde un prêt de 15 millions de DT pour financer des projets de développement. Le second prévoit une prise de participation libyenne de 5 millions de DT à la réalisation de nouveaux projets touristiques et industriels.
- 6/8 — Signature d'un contrat de vente : la Jamahiriya achète 10 000 t d'huile d'olive tunisienne.
- 8/8 — Signature entre la compagnie générale des salines de Tunisie et la société générale libyenne d'approvisionnement d'un accord d'achat de 3 000 t de sel de table.
- 13/8 — Accord créant une société mixte chargée de la réalisation en Libye par des sociétés tunisiennes d'un programme d'élevage; il est prévu en outre la fourniture d'une assistance technique et de main-d'œuvre par la Tunisie; la création d'une pépinière commune; la réactivation de la société tuniso-

\* Etablie par Hervé BLEUCHOT (synthèse), J. FOURDAN (Algérie), Nicolas SAADÉ (Libye), S. NASSÉ (Maroc), B. de SAENGER (Tunisie), E. VAN BUU (textes officiels, Libye exceptée).

- libyenne de pêche; coordination des échanges en matière agricole et textile; la Libye financera un projet agricole à Siliana, et un autre dans les oasis du Sud tunisien.
- 23/9 — Signature d'un protocole d'accord dans les domaines du commerce, de l'industrie, du tourisme, des transports, des communications et du pétrole.
- 7/10 — Conclusion à Tunis, d'un accord: envoi en Jamahiriya arabe libyenne d'ouvriers tunisiens non spécialisés, permanents et saisonniers et de techniciens spécialisés dans différentes branches agricoles.
- 11/10 — Signature des procès-verbaux des réunions de travail tenues à Tunis depuis le 21/9 et consacrées à l'accord de coopération agricole conclu avec la Jamahiriya.
- 18/10 — Signature, à Tripoli, d'un accord entre la société tunisienne d'édition Al Amal et la société libyenne d'édition, pour un échange de publications et d'informations entre les deux pays.
- 18/10 — Signature d'un protocole d'accord dans le domaine des transports (construction d'une route et d'une voie ferrée) et du téléphone. Création de deux commissions: transports et P & T.
- 22-26/10 — Protocole d'accord de coopération dans huit domaines, que des commissions spécialisées doivent suivre et compléter. Selon les termes de M. Hédi Nouria, cet accord viserait à « instaurer graduellement une complémentarité économique qui déboucherait sur la création d'un marché commun entre les deux pays ». Ont été décidé notamment: la coordination entre les plans de développement industriel des deux pays; le renforcement des moyens de transports terrestres, maritimes et aériens; la participation de la Libye au financement des projets inscrits dans le V<sup>e</sup> Plan tunisien de développement.
- 3/11 — Signature d'un protocole d'accord prévoyant la construction de deux centres culturels (libyen à Sfax, tunisien à Benghazi) et la constitution d'une société mixte de production cinématographique.
- 6/11 — Signature à Tripoli d'un accord culturel.
- 16/11 — Loi n° 77-67 portant ratification de la convention spéciale signée à Tunis le 10 juin 1977, entre la République Tunisienne et la Jamahiriya Arabe Libyenne populaire et socialiste en vue de soumettre la question de la délimitation du plateau continental entre les deux pays à la Cour internationale de Justice. *J.O.R.T.* (76), 18/11/77: 3184.
- 17/12 — A Tripoli, signature d'un accord portant création d'une chambre économique mixte.
- 18/12 — Signature d'un accord de coopération entre les municipalités de Sfax et de Tripoli: participation aux foires respectives, échange de jeunes sportifs, apport de main-d'œuvre tunisienne à Tripoli, mise en place d'une commission chargée de coordonner la coopération entre les deux municipalités.

## II. — ACCORDS AVEC LA MAURITANIE

### 1. Libye.

- 24/1 — Signature d'un accord relatif à la coopération scientifique technique, économique dans le domaine de l'éducation, de la voierie, de l'électricité, de l'eau, de l'agriculture et de l'industrie.
- 8/2 — Accord pour la création d'une société mixte de pêche.

### 2. Maroc.

- 31/1 — Signature d'un contrat aux termes duquel la société hôtelière de Mauritanie confie à Europamaroc la gestion de son hôtel « El Ahmadi » à Nouackchott.
- 13/1 — Signature à Rabat d'un accord d'assistance mutuelle en matière de défense et créant un haut-comité de défense maroco-mauritanien.

### III. — ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS ARABES ET LES ORGANISMES INTERARABES

#### 1. Algérie.

- 23/1 — Décret n° 77-1 portant ratification de la convention portant création d'une organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), faite à Beyrouth le 9 janvier 1968. *J.O.R.A.* (15), 20/2/77 : 226.
- 19/2 — Décret n° 77-39 portant ratification de l'accord de coopération technique et administrative entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République Arabe d'Egypte, signé à Alger le 23 juillet 1976. *J.O.R.A.* (21), 13/3/77 : 310.
- 13/3 — Signature à Alger entre la banque islamique de développement et la SNS, d'un accord portant sur le financement d'importations de coke métallurgique destiné au complexe sidérurgique d'El Hadjar.
- 12/4 — Décret portant ratification de l'accord portant création de l'organisme arabe pour l'investissement et le développement agricole, signé à Khartoum le 1<sup>er</sup> novembre 1976.
- 30/4 — Signature à Alger d'un protocole d'accord de coopération entre le parti Baath irakien et le FLN.
- 13/6 — Décret n° 77-87 portant ratification de l'accord abrogeant l'accord de paiement du 24 avril 1963 conclu le 2 mai 1976 au Caire entre la République Arabe d'Egypte et la RADP. *J.O.R.A.* (52), 29/6/77 : 650.
- 11/7 — *El Moudjahid* : un programme de coopération en matière de formation professionnelle vient d'être arrêté entre l'Algérie et la République du Yémen Démocratique et Populaire.
- 7/10 — Signature, le 13, d'un accord de coopération dans le domaine du tourisme avec l'Egypte.

#### 2. Libye.

- 12/1 — Loi n° 2 portant approbation de l'adhésion de la RAL aux deux conventions relatives à l'exploitation des capitaux arabes et à leurs transferts entre les pays arabes; et aux règlements des litiges concernant l'exploitation des capitaux arabes entre les Etats qui les accueillent et les ressortissants des autres Etats arabes. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1140.
- 14/1 — La National Livestock & Meat Cy a passé un contrat pour l'importation de 50 000 ovins d'Egypte.
- 21/8 — Accord portant création d'une ligne aérienne vers le Yémen.
- 11/12 — Signature d'un accord culturel et artistique avec la Syrie.

#### 3. Maroc.

- 13/1 — Le Secrétariat général de l'Union économique arabe annonce l'adhésion du Maroc à cette organisation.
- 10/3 — La SAMIR obtient de la BAI (banque arabe et internationale d'investissement) un prêt de 100 M de riyals saoudiens sur le marché des euro-obligations, pour accroître sa capacité de raffinage.
- 19/3 — Signature d'un accord de coopération avec Abu Dhabi dans le domaine de l'information et d'un autre accord entre la MAP et l'agence d'information des EAU.
- 27/3 — Crédit de 33 millions de \$ accordé par la caisse koweïtienne pour le développement économique arabe.
- 3/4 — Le FADES accorde au Maroc un prêt de 9 millions de dinars koweïtiens (135 millions de DH) intérêt à 6 % et remboursable en 15 ans avec un délai

- de grâce de cinq ans. Ce prêt serait destiné en grande partie à l'achat de machines pour la modernisation et le développement de la production agricole au Maroc. Cf. le 14/6.
- 13/4 — Signature d'un accord de coopération maroco-syrien dans le domaine de l'information et d'un autre entre les agences de presse marocaine et syrienne. Cet accord prévoit l'échange d'expériences d'informations, des visites entre les responsables des deux organismes et la nomination des coordinateurs dans les deux pays.
- 16/4 — Adhésion à l'Organisme arabe de Communications spatiales.
- 21/4 — Signature à Rabat d'un accord pour la constitution d'une nouvelle société maroco-koweïtienne d'études et d'investissements. Cette société au capital de 20 millions de DH facilitera l'investissement koweïtien au Maroc dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie.
- 2/6 — Décret n° 2-77-303 approuvant l'accord de prêt de dix millions de dinars koweïtiens conclu le 27 mars 1977 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique arabe, pour le financement du projet du barrage Oued El Makhazine et de la mise en valeur du périmètre du Loukkos. B.O.R.M. (3372), 15/6/77 : 769.
- 14/6 — Décret n° 2-77-330 approuvant l'accord conclu le 3 avril 1977 entre le Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social pour la garantie du prêt de 9 millions de dinars koweïtiens consenti par ce fonds à la caisse nationale de crédit agricole. B.O.R.M. (3373), 22/6/77 : 784.
- 23/6 — L'Arabie Saoudite accorde un prêt d'un montant équivalent à 12 millions de DH destiné à la réalisation d'un réseau de télécommunications.
- 12/7 — Echanges des instruments de ratification d'un accord culturel avec le Qatar conclu en juillet 1975. Cette opération a eu lieu à Doha.
- 16/7 — Signature d'une convention entre la Compagnie minière arabe (CMA) et le BRPM : aux termes de cet accord, la CMA souscrit 25 % du capital social de la fonderie de plomb qui doit être construite dans la région de Meknès. Cette prise de participation de la CMA constitue son premier investissement au Maroc.
- 26/7 — Signature à Damas de cinq accords avec la Syrie : création d'une grande commission mixte; accord commercial et tarifaire; accord de coopération économique et technique; accord sur la navigation maritime; accord de coopération dans le domaine du tourisme.
- 10/9 — L'*Opinion* : la société Dounia-PLM vient de signer, à Paris, un contrat de management aux termes duquel la société marocaine Dounia-PLM prend en charge la gestion de l'hôtel Hélioparc au Caire.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-166 portant publication de l'accord de coopération islamique entre le Royaume du Maroc et l'Etat des Emirats Arabes Unis signé à Abu Dhabi, le 19 mars 1975. B.O.R.M. (3403), 18/1/78 : 135-136.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-179 portant publication de la convention sur l'organisation arabe de communications par satellites signée au Caire le 14 avril 1976. B.O.R.M. (3409), 1<sup>er</sup>/3/78 : 297.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-183 portant publication de la convention entre les pays membres de la Ligue des Etats arabes relative à la circulation des véhicules automobiles dans les pays arabes et à la carte internationale d'assurance pour les véhicules automobiles signée à Tunis, le 26 avril 1975. B.O.R.M. (3403), 18/1/78 : 136.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-109 portant publication de la convention créant le Centre arabe d'étude des régions sèches et des terres arides signée au Caire le 3 septembre 1968. B.O.R.M. (3408), 22/2/78 : 266.
- 5/10 — Dahir n° 1-75-399 portant publication de la convention relative à la création du Fonds arabe pour le développement économique et social, signée au Caire le 16 mai 1968. B.O.R.M. (3356), 23/2/77 : 229-235.

- 7/10 — La Banque islamique de développement (BID) vient de décider d'octroyer au Maroc une aide financière de 15 millions de \$ dont la destination n'est pas précisée.
- 14/11 — Le Koweït accorde un crédit de 9 millions de dinars koweïtiens (environ 27 millions de \$) par l'intermédiaire du FADES. Ce prêt sera consacré au projet de la cimenterie de l'Oriental (aux environs d'Oujda). Il est remboursable en 15 ans au taux de 6%. Cf. le 17/12.
- 14/11 — Dahir n° 1-74-434 portant publication de l'accord sur l'organisation internationale arabe pour la défense sociale contre le crime, fait au Caire le 28 mars 1961. *B.O.R.M.* (3411), 15/3/78 : 337.
- 17/12 — Décret n° 1-76-469 portant publication de l'accord relatif à l'Organisme arabe pour la garantie des investissements et de son annexe relative au règlement des différends, signés à Koweït le 19 janvier 1972. *B.O.R.M.* (3407), 15/2/78 : 243.
- 17/12 — Décret n° 2-77-868 approuvant l'accord conclu le 14 novembre 1977 entre le Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social, pour la garantie de l'accord de prêt n° 41-77, signé le même jour, entre ce fonds et la société Cimenterie de l'Oriental. *B.O.R.M.* (3399), 21/12/77 : 1510.

#### 4. Tunisie.

- 3/1 — Adhésion à la Convention arabe des Communications spatiales.
- 5/1 — Adhésion à la Convention portant création du fonds monétaire arabe.
- 25/1 — Signature à Bagdad d'un accord de coopération pour le financement de deux projets tunisiens de construction de deux facultés, une de lettres et une de sciences et techniques.
- 28/1 — Au 29. Signature d'un accord de coopération entre la TAP et l'agence des EAU.
- 6/2 — Signature à Damas d'un accord de coopération avec la Syrie, en matière d'information.
- 9/2 — Accord tuniso-irakien sur la jeunesse.
- 14/2 — Signature au Koweït d'un accord de coopération dans le domaine de l'information qui stipule une coordination et un échange des programmes des organes d'information entre les deux pays.
- 16/2 — Signature à Bagdad, d'un accord de coopération avec l'Irak, en matière d'éducation.
- 26/2 — Conclusion à Abu Dhabi entre la Société nationale de transport de Tunisie et le Fonds Abu Dhabi de développement économique arabe, de conventions de prêt et de garanties portant sur une somme de 5 millions de DT et destinée à la modernisation du matériel de la SNT. Cf. le 2/7.
- 3/3 — Signature à Tunis d'un accord de coopération culturelle avec l'Irak.
- 4/3 — Signature à Tunis d'un accord en matière d'information avec l'Irak.
- 5/3 — Signature à Tunis avec l'Irak d'un accord de coopération dans le domaine touristique. Il est convenu de créer une commission mixte qui aura pour tâche de suivre la concrétisation des dispositions de l'accord.
- 7/3 — Loi n° 77-7 portant ratification de la convention de prêt signée à Tunis le 25 novembre 1976 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République irakienne. *J.O.R.T.* (15), 8/3/77 : 514.
- 7/3 — Loi n° 77-4 ratifiant les amendements à la constitution de l'Organisation arabe du travail. *J.O.R.T.* (15), 8/3/77 : 513.
- 7/3 — Loi n° 77-3 portant ratification des actes du 10<sup>e</sup> congrès de l'Union postale arabe tenu à Alger du 20 au 29 novembre 1975. *J.O.R.T.* (15), 8/3/77 : 513.
- 17/3 — A Tunis, échange des instructions de ratification d'un accord aérien conclu à Damas le 14/10/75, qui porte sur l'ouverture d'une ligne aérienne directe.
- 29/3 — L'Assemblée nationale adopte la loi portant ratification de l'accord relatif au « permis de Dehibat » conclu avec la société « Continental-Tunisie » de pétrole.

- 3/4 — Signature à Koweït d'un accord de prêt de 7 millions de dinars koweïtiens accordés par le Fonds arabe pour le développement économique et social du Koweït à la BDET pour financer des projets industriels. Cf. le 2/7.
- 5/5 — Signature à Tunis d'un accord par lequel l'AIC (Arab Investment Company) de Riadh accorde à la Cofit (ex-Cofitour) un prêt de 5 millions de \$ pour 10 ans pour un intérêt de 9%. Cf. le 2/7.
- 11/5 — Décret n° 77-468 portant publication de l'accord entre la Tunisie et la Syrie relatif aux transports aériens. *J.O.R.T.* (34), 17/5/77 : 1273-1276.
- 15/5 — Signature d'un accord avec l'Irak de coopération économique, commerciale et technique.
- 18/5 — Ratification de l'amendement du statut de l'OAT.
- 23/5 — Adhésion à la convention arabe pour la création d'une ceinture verte contre la désertification de l'Afrique du Nord.
- 24/5 — Signature à Damas (Syrie) d'un accord commercial qui comporte la suppression des droits de douanes sur tous les produits d'origine échangés entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie et des richesses naturelles.
- 6/6 — Ratification des documents du 10<sup>e</sup> Congrès de l'Union postale arabe. Congrès tenu à Alger les 20-29/11/1975.
- 12/6 — Signature d'une convention judiciaire avec le Koweït.
- 26/6 — Convention de prêt avec les EAU. Cf. le 15/8.
- 29/6 — Signature à Tunis, d'un accord de prêt avec la BID de 3,2 millions de dinars, destinés à financer une tranche des travaux de construction du nouveau port de pêche de Sfax.
- 2/7 — Loi n° 77-40 ratifiant les conventions de prêt et de garantie conclues le 3 avril 1977 au Koweït entre, d'une part la Tunisie et la Banque de développement économique de Tunisie et d'autre part le Fonds arabe pour le développement économique et social. *J.O.R.T.* (47), 5/7/77 : 1785.
- 2/7 — Loi n° 77-41 ratifiant les conventions de prêt et de garantie conclues le 5 mai 1977 entre la compagnie financière et touristique et l'Arab Investment Company. *J.O.R.T.* (47), 5/7/77 : 1785.
- 2/7 — Loi n° 77-42 ratifiant les conventions de prêt et de garantie conclues à Abou Dhabi le 26 février 1977 et le 5 avril 1977 entre la Tunisie et la Société nationale de transport d'une part, et le Fonds Abou Dhabi de Développement économique arabe d'autre part. *J.O.R.T.* (47), 5/7/77 : 1785.
- 9/7 — Signature avec le Yémen du Nord de deux accords : coopération économique et technique; coopération culturelle et information. Cf. le 16/11.
- 27/8 — Signature d'un accord tuniso-irakien portant coopération des organisations de jeunesse des deux pays.
- 15/8 — Décret-loi n° 77-1 portant ratification de la convention de prêt signée à Abou Dhabi le 26 juin 1977, entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de l'Etat des Emirats arabes unis. *J.O.R.T.* (55), 19/8/77 : 2136. Cf. le 26/10.
- 16/9 — L'agence TAP annonce qu'aux termes d'accords conclus récemment au Caire entre le Fonds arabe et l'assistance technique aux Etats africains et arabes et l'agence tunisienne de coopération technique, la Tunisie décide de proroger la mission des 20 enseignants exerçant aux Iles Comores et à envoyer 60 instituteurs à la République de Djibouti.
- 26/10 — Loi n° 77-61 ratifiant le décret-loi n° 77-1 du 15 août 1977, portant ratification de la convention de prêt signée à Abou Dhabi le 26 juin 1977 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de l'Etat des Emirats arabes unis. *J.O.R.T.* (70), 28/10/77 : 2957.
- 16/11 — Loi n° 77-66 portant ratification du protocole conclu au Caire le 3 juillet 1975, portant modification du statut du Conseil de l'aviation civile des Etats arabes. *J.O.R.T.* (76), 18/11/77 : 3184.

- 16/11 — Loi n° 77-68 portant ratification de l'accord de coopération économique et technique signé à Tunis le 9 juillet 1977, entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République arabe du Yémen. *J.O.R.T.* (76), 18/11/77 : 3185.
- 18/11 — Signature à Tunis de deux accords de prêt séoudiens pour le financement du projet d'alimentation du Sahel et du Cap Bon en eau potable et la construction de l'École nationale d'ingénieurs de Gabès. Ils portent à 302 millions de ryals séoudiens (37,5 millions de dinars), les prêts accordés jusqu'à ce jour par le Fonds séoudien de développement.
- 19/11 — Etablissement des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec le Sud Yémen.
- 18/11 — Signature de deux accords de prêt entre la Tunisie et l'Arabie Séoudite.
- 24/11 — Conclusion à Bagdad d'un accord prévoyant l'ouverture de deux centres commerciaux dans les deux capitales et un accroissement des échanges commerciaux.
- 14/12 — Signature d'un accord de prêt de 7 millions de DK (10,3 millions de DT) du Fonds de développement économique arabe du Koweït. Il est remboursable sur 21 ans dont 5 années de délai de grâce avec intérêt de 4 %, destiné au financement du projet de réseau de distribution d'eau potable de la région du Grand Tunis. Le coût total du projet est de 42 millions de DT.

#### IV. — ACCORDS AVEC LES PAYS D'AFRIQUE NON ARABE

##### 1. Algérie.

- 24/1 — Le CCR ratifie l'accord de l'association africaine de topographie, signé à Addis Abéba le 27 juin 1975.
- 26/1 au 2/2 — Accord Algérie-Guinée Bissau en matière de développement et en vue d'échanger des expériences dans le domaine des communications.
- 23/5 — Signature d'un protocole d'accord, portant sur l'assistance du ministère des Anciens Moudjahidines au secrétariat d'Etat aux Anciens combattants angolais.
- 8/12 — L'Algérie reconnaît l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) comme une agence spécialisée de l'OUA.

##### 2. Libye.

- 12/1 — Loi n° 1 portant approbation des conventions signées entre le gouvernement de la RAL et celui de la République centrafricaine. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1121. (Conventions signées à Bangui, le 15 octobre 1976.)
- 12/1 — Décret (CCR) portant approbation de la convention relative aux statuts de la Société africaine du cadastre. *J.R.* (25), 7/5/77 : 1380.
- 25/1 — Accord libyo-togolais : création de deux compagnies mixtes (agriculture et pêche).
- 29/1 — La Libye et la Guinée échangent les instruments de ratification d'un accord relatif à la création d'une société d'économie mixte pour le développement agricole et industriel.
- 30/1 — Conclusion, à Yaoundé, d'un accord de coopération entre la Libye et le Cameroun. Il se traduira par la création de sociétés mixtes pour la pâte à papier, le sucre, les produits agricoles et miniers, la construction d'un hôpital à Yaoundé et la fondation d'une banque libyo-camerounaise.
- 4/2 — Signature à Cotonou, d'un accord de coopération entre la RAL et la République du Bénin, dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la culture.
- 5-8/2 — Accord de coopération Libye-Burundi pour la création d'une société mixte de pêche et d'agriculture.

- 5/2 — Signature, à Bamako, d'un protocole d'accord sur la création et le financement d'une banque libyo-malienne pour le commerce extérieur et le développement. La Libye et le Mali ont également décidé la construction d'un centre islamique à Bamako.
- 7/2 — Signature d'un contrat libyo-nigérien pour le financement d'une mosquée à Niamey.
- 8/2 — Accords de coopération avec le Ruanda : établissement d'une société mixte d'hôtellerie et de tourisme, d'une banque mixte; don de 15 tracteurs au Ruanda.
- 18-19/2 — Accord pour l'ouverture d'une ambassade et pour le développement des relations culturelles avec les Comores. Aide libyenne de 1 million de \$ à des hôpitaux pour les réfugiés de Madagascar.
- 18/2 — Conclusion des entretiens libyo-malgaches commencés le 14 à Antananarivo : la Libye accorde à Madagascar un prêt de 3 millions de \$, remboursable en 12 ans, avec un différé de 2 ans, et un intérêt de 5%. D'autre part, la Libye offre à Madagascar une aide non remboursable de trois autres millions de \$. Enfin, les deux Etats décident la création d'un centre arabo-islamique à Antananarivo.
- 26/2 — Loi n° 31 portant approbation des deux conventions conclues entre le gouvernement de la RAL et celui de la République du Togo. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1209. (Conventions signées à Lomé le 25 janvier 1977.)
- 13/3 — Signature de deux accords de coopération économique et culturel avec Sao Tome y Principe.
- 14/3 — Signature de deux accords de coopération technique, économique et culturelle avec le Bostwana.
- 14/4 — Signature, à Tripoli, d'un protocole d'accord de coopération dans les domaines économique, technique et culturel entre la Jamahiriya et le Cameroun.
- 22/4 — Accord de coopération libyo-angolais en matière agricole, industrielle de pêche et de formation technique.
- 5/6 — Signature de trois accords de coopération avec le Bénin portant sur la création de deux sociétés mixtes (production animale et pêche maritime) et la mise en place d'une commission ministérielle mixte.
- 8/6 — Signature d'un protocole d'accord entre la Jamahiriya et les Iles du Cap Vert.
- 26/6 — Signature d'un protocole d'accord avec le Congo portant création de deux sociétés mixtes (bois et sucre).
- 27/6 — Protocole d'accord de coopération technique et économique avec l'Ethiopie. Cinq accords prévoient la création de sociétés mixtes (agriculture, transport maritime, richesse minière).
- 27/7 — Signature d'un accord de coopération en matière d'échanges commerciaux entre la Jamahiriya et l'Ethiopie.
- 19/8 — Création de la SOCALIA à Brazzaville : société mixte libyo-congolaise dans le domaine agricole.
- 2/9 — Signature d'un protocole d'accord libyo-burundais prévoyant l'accroissement de la coopération technique, économique et agricole.
- 12-14/11 — Signature d'un protocole d'accord économique avec le Mozambique.
- 13/11 — Accord libyo-guinéen de coopération en matière de transport maritime et de pêche.
- 22/11 — Signature d'un accord de coopération économique avec le Rwanda.
- 5-11/12 — Signature d'un accord de coopération libyo-ougandais sur les plans de l'industrie, du commerce, de la santé, de la culture et du pétrole. Cet accord prévoit notamment l'importation par la Libye, en 1978, de 2 000 tonnes de café ougandais et de 1 920 tonnes de coton filé. En contrepartie, l'Ouganda achètera des produits textiles libyens.
- 8/12 — La Libye reconnaît l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) comme une agence spécialisée de l'OUA.

### 3. Maroc.

- 14/1 — La Société nationale d'études et d'entreprises du Maroc (SNEE) construira la grande mosquée de Conakry.
- 20/1 — Signature à Rabat de deux accords de coopération entre le Maroc et le Soudan. L'un relatif au renforcement de la coopération dans le domaine culturel et artistique et un autre économique qui complète celui signé auparavant au Soudan relatif au renforcement du transport maritime pour créer un courant commercial entre les deux pays.
- 18/2 — Signature à Abidjan d'un accord aux termes duquel la BAD octroie à l'Office national d'électricité du Maroc un prêt de 5 millions d'UC (25,2 millions de DH) destiné au financement partiel d'un projet d'extension et d'amélioration du réseau électrique marocain.
- 22/2 — Accord aérien entre le Maroc et le Gabon : Royal Air Maroc (RAM) et Air-Gabon assureront prochainement des services réguliers entre les deux pays.
- 4/4 — Signature à Lagos d'un accord commercial destiné à favoriser le développement des échanges entre le Maroc et le Nigéria.
- 19/7 — Le Maroc souscrit pour 200 000 \$ à la nouvelle émission d'obligations de la BAD.
- 8/7 — Décret n° 2-77-460 approuvant l'accord conclu le 18 février 1977 entre le gouvernement du Maroc et la Banque africaine de développement, pour la garantie de l'accord de prêt signé le même jour entre cette banque et l'Office national d'électricité. *B.O.R.M.* (3378), 27/7/77 : 871.
- 29/8 — Dahir n° 1-75-210 portant publication de la convention générale de coopération économique, scientifique, technique et culturelle entre la République du Zaïre et le Royaume du Maroc, faite à Kinshassa le 14 octobre 1972. *B.O.R.M.* (3415), 12/4/78 : 424.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-108 portant publication de la Convention créant la Banque arabe pour le développement économique en Afrique signée au Caire le 18 février 1974. *B.O.R.M.* (3410), 8/3/78 : 317.
- 7/11 — Signature d'un accord de coopération maroco-gambien dans les domaines économique, technique et culturel.
- 26/11 — Signature d'un accord de coopération maroco-soudanais dans le domaine de la jeunesse et des sports. Cet accord prévoit l'échange et la formation des cadres sportifs ainsi que l'organisation de colonies de vacances.
- 8/12 — Le Maroc reconnaît l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) comme une agence spécialisée de l'OUA.

### 4. Tunisie.

- 14/3 — Signature à Tunis d'un accord de coopération entre l'Association des journalistes tunisiens (AJT) et l'Union des journalistes et écrivains érythréens.
- 23/3 — Loi n° 77-18 portant ratification de la Charte culturelle de l'Afrique. *J.O.R.T.* (20), 25/3/77 : 718.
- 30/3 — Loi n° 77-23 ratifiant les accords de prêts et de garantie conclus le 16 août 1976 à Tunis, entre la Tunisie et la Banque de développement économique de Tunisie d'une part et la Banque africaine de développement, d'autre part. *J.O.R.T.* (22), 1<sup>er</sup>/4/77 : 801.
- 15/4 — Signature à Tunis, d'un procès-verbal des négociations avec le Togo, pour la coopération dans le domaine phosphatier au niveau de la transformation et de la commercialisation et les questions de raffinage du pétrole.
- 31/8 — Signature à Tunis, d'une convention de coopération avec la Côte-d'Ivoire, dans le domaine de la formation professionnelle.
- 18/10 — Signature à Tunis de deux accords de coopération avec le Togo. Le premier est un accord-cadre dans le domaine économique, technique et culturel. Le second, commercial.

- 10/10 — Signature d'un protocole additionnel à l'accord commercial tuniso-camerounais de décembre 1965, réactualisant les produits à échanger entre les deux pays.
- 25/11 — *MTM* (1) : signature à Abidjan avec la BAD d'un accord de prêt de 4,712 millions d'unités de compte (environ 2 millions de dinars) accordé à la SNCF pour financer l'achat de 135 wagons pour le transport de minerai de fer entre Perissa et les usines d'El Fouladh à Menzel Bourguiba et entre Tamera et Douaria. Ce prêt sera remboursé en 13 ans avec intérêt au taux de 7 %.

## V. — ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS DU TIERS MONDE

### 1. Algérie.

- 6/12 — Ordonnance n° 76-100 portant ratification de l'accord de coopération culturelle entre la RADP et la République du Pérou, signé à Alger le 1<sup>er</sup> juin 1976. *J.O.R.A.* (2), 5/1/77 : 14.
- 17/4 — La Sonelec signe avec la société indienne Tata Exports un contrat portant sur l'étude et la réalisation de deux postes haute tension pour le compte de la Sonelgaz, implantés à Si Mustapha et à El-Kala, d'une valeur de \$ 3,5 millions.
- 15/5 — Signature entre l'Algérie et le Brésil de deux importants contrats concernant l'exportation de phosphates vers le Brésil et l'importation en Algérie de véhicules particuliers.
- 12/6 — Au 15. Signature, le 15, d'un accord commercial permettant de développer les échanges avec l'Iran.
- 30/6 — Accord de coopération culturelle avec le Mexique dans les domaines de l'enseignement, de la science, de l'informatique, de la culture, de la santé, de la jeunesse et des sports.
- 13/9 — A Alger, signature d'un accord financier algéro-brésilien : ouverture d'un crédit de \$ 25 millions à l'Algérie.

### 2. Libye.

- 18/1 — Signature de trois accords de coopération libyo-malaisiens dans les domaines économique, technique, commercial et industriel. Cf. le 16.
- 31/1 — *MTM* : la corporation générale libyenne d'électricité a signé un contrat avec la compagnie indienne Bahrat pour la réalisation de la deuxième phase de la centrale électrique de Tripoli-Ouest. La nouvelle unité sera équipée de deux générateurs à vapeur de 120 MW chacun. Puissance de la centrale : 565 MW.
- 6/2 — Accord de coopération libyo-pakistanaï dans les domaines commercial, bancaire et du transport maritime. Cet accord fait suite à un prêt libyen de 80 millions de \$.
- 6/2 — Accords libyo-pakistanaï pour la création de sociétés mixte de transport maritime, de banque, et d'édition. Accord de coopération des radio-diffusions nationales.
- 14/2 — Signature d'un protocole entre la Libye et la Turquie, au sujet de l'application de l'accord en matière de sécurité sociale conclu entre les deux pays en mars 1976. Le protocole concerne notamment le transfert des salaires des travailleurs turcs en Libye.
- 16/2 — Décret (CCR) portant approbation des conventions conclues entre le gouvernement de la RAL et celui de la Malaisie. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1216.
- 2/3 — Signature de deux accords cubo-libyens : l'un portant sur la coopération commerciale, technique et économique; l'autre sur la coopération scientifique et culturelle.

(1) *MTM* : Marchés tropicaux et méditerranéens.

- 11/3 — L'entreprise turque de construction Abadim est chargée des travaux de construction d'une cité sportive à Sebha, dans le Sud libyen. Coût du projet : 5 millions de dinars libyens.
- 19/3 — Aux termes de deux accords signés entre la Libye et Sri-Lanka, deux sociétés mixtes sont constituées dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture et de l'aviculture. Ces sociétés auront chacune un capital de 5 millions de \$, réparti, à parts égales entre les deux pays.
- 12/4 — Accords libyo-panaméen sur la coopération économique et miliaire. Une banque arabe sera créée à Panama.
- 16/4 — Signature avec Panama d'un accord culturel, d'un accord économique et d'un accord général de coopération.
- 13/5 — *MTM* : La Jamahiriya accorde au Pakistan un prêt de 80 millions de \$ au taux de 3 %, remboursable en 35 ans.
- 23/6 — Signature d'un accord de coopération, portant création d'une société mixte de pêche avec la Guyane.
- 4-7/10 — Accord de coopération avec l'Inde : participation des sociétés indiennes dans la réalisation du plan quadriennal (1976-1980) de développement de la RAL, notamment dans les secteurs ferroviaires et du bâtiment.
- 15/12 — A Ankara, échange des instruments de ratification de l'accord culturel libyo-turc du 11/3.

### 3. Maroc.

- 10/8 — La banque de la Nation argentine (banque d'Etat) octroie à la banque marocaine pour le commerce et l'industrie une ligne de crédit qui s'élèverait à 3 millions de \$ destinée à financer des opérations de commerce extérieur.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-4 portant publication de la Convention créant la banque islamique pour le développement, faite à Djeddah au cours du mois d'août 1974. *B.O.R.M.* (3412), 22/3/77 : 364.
- 7/12 — Signature entre l'agence de presse iranienne (*PARS*) et la *MAP* d'un nouvel accord de coopération et d'assistance mutuelle entre les deux agences de presse.

### 4. Tunisie.

- 7/3 — Loi n° 77-2 autorisant l'adhésion de la République tunisienne à la Convention relative aux immunités et privilèges de l'organisation du congrès islamique. *J.O.R.T.* (15), 8/3/77 : 513.
- 7/3 — Loi n° 77-8 portant ratification de l'accord financier signé à Téhéran le 7 octobre 1976 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement impérial d'Iran. *J.O.R.T.* (15), 8/3/77 : 514.
- 22/6 — Signature à Tunis d'un accord-cadre de coopération avec l'Argentine, portant sur la promotion des échanges commerciaux et le renforcement de la coopération économique et technique.
- 28/6 — L'agence *TAP* annonce qu'aux termes d'un accord avec la Turquie, signé récemment à Ankara, la Tunisie importera 240 000 tonnes de blé turc.
- 29/6 — Convention de prêt signée avec la *BID*. Cf. le 15/8.
- 15/8 — Décret-loi n° 77-2 ratifiant la convention de prêt conclue à Tunis le 29 juin 1977 entre le gouvernement de la République tunisienne et la banque islamique de développement. *J.O.R.T.* (55), 19/8/77 : 2197. Cf. le 26/10.
- 23/8 — Signature de la *TAP* avec l'agence iranienne *PARS*, d'un accord de coopération, pour échange d'information et de matériel documentaire.
- 29/9 — Ratification à Tunis, de l'accord commercial avec l'Inde qui avait été signé le 17/3/76.
- 1/10 — Création d'une ligne maritime avec la Turquie, desservie par les navires de la *CTN* et de la compagnie turque *DB Cargos*.

- 9/10 — Au 16. Le 13, signature d'un procès-verbal et protocole d'accord mettant fin aux travaux de la 5<sup>e</sup> réunion de la commission mixte tuniso-turque.
- 26/10 — Loi n° 77-62 ratifiant le décret-loi n° 77-2 du 15 août 1977, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 29 juin 1977 entre le gouvernement de la République tunisienne et la banque islamique de développement. *J.O.R.T.* (70), 28/10/77 : 2957.

## VI. — ACCORDS AVEC LA FRANCE

### 1. Algérie.

- 29/12 — Décret n° 76-202 portant approbation de l'avenant n° 4 conclu le 22 juillet 1976 entre la Société nationale Sonatrach d'une part, et la Compagnie française des pétroles et Total Algérie d'autre part, à l'accord pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie, conclu le 5 juin 1973 entre ces mêmes sociétés. *J.O.R.A.* (4), 12/1/77 : 34.
- 27/1 — Selon l'AFP, l'Algérie vient de commander à une société française une usine de dessalement d'eau de mer pour Annaba, qui serait mise en service fin 1978. Le montant du contrat s'élève à 50 millions de francs.
- 26/4 — Un protocole d'accord portant sur la réalisation de 10 silos de stockage de céréales est signé entre l'OAIC et le groupe coopératif français UNCAC-SEQUIPAG. Le montant global de la réalisation est évalué à 127 millions de dinars.
- 7/5 — Signature d'un protocole d'accord pour la réalisation de sept silos à céréales entre l'OAIC et la société française agro-équipement.
- 27/7 — Signature à Alger d'un accord aux termes duquel la Sonatrach vendra au groupe français CFP 14 millions de tonnes de condensat livrables en 10 ans à compter de 1978.
- 3/8 — Signature à Alger d'un accord pour la pose d'un nouveau câble téléphonique Alger-Marseille.
- 16/11 — La SNEA signe avec la Sonatrach un contrat d'approvisionnement aux termes duquel la compagnie française enlèvera l'an prochain un million de tonnes de pétrole à un prix non divulgué. C'est le premier contrat d'achat passé par Elf depuis la nationalisation des pétroles par l'Algérie en 1971.
- 1/12 — Création par la CNAN et le groupement français du tramping Algérie, d'une conférence maritime du tramping Algérie-France et France-Algérie, dont le secrétariat fonctionne à partir de ce jour.

### 2. Libye.

- 15/2 — Accord dans le domaine économique.
- 18/2 — Accord dans le domaine de la coopération technique, culturelle, pédagogique.
- 9/3 — Le *JO* français publie le texte de l'accord de coopération économique et technique entre la France et la Libye, signé le 21 mars 1976, à Tripoli, et que promulgue un décret français du 28 février 1977. Dans cet accord, qui est conclu pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction, les deux gouvernements s'engagent à favoriser la création de sociétés mixtes pour la réalisation de leurs projets.
- 25/3 — La Libye commande dix vedettes rapides lance-missiles aux chantiers de constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg. Le contrat porterait sur quelque trois milliards de francs.
- 1/4 — Dans le cadre des accords de coopération conclus entre la France et la Libye en 1973, la société France-câble et radio et la société libyenne de télécommunications signent un accord concernant l'installation d'un câble sous-marin de 480 lignes téléphoniques. Ce projet, assurera les liaisons téléphoniques entre la Libye, la France et l'ensemble des pays européens.

- 13/4 — Le comité populaire général libyen habilite l'Office national des postes à signer un accord avec une société française, pour la création de deux centres tri postal à Tripoli et à Benghazi.
- 19/9 — Signature d'un protocole de coopération. Des sociétés françaises présenteront des offres pour l'irrigation d'environ 5 000 hectares. Le gouvernement français fournira le personnel technique pour l'exécution des projets en cours.
- 1/12 — Signature d'un contrat entre les PTT libyens et le gouvernement français, en vue de l'extension du câble sous-marin de 480 canaux entre Tripoli et Marseille. Coût approximatif de l'entreprise : 25 millions de \$.
- 25/5 — Publication, dans le JO français du texte de l'accord culturel entre la France et la Jamahiriya. Aux termes de cet accord, les deux pays échangeront professeurs, chercheurs et techniciens, et encourageront, réciproquement, l'étude de leur langue, de leur littérature et de leur culture.

### 3. Maroc.

- 24/2 — Signature du protocole financier annuel entre la France et le Maroc. Ce crédit de 1 milliard 200 millions de FF se répartit comme suit : 300 millions représentent les prêts du Trésor public et 900 millions représentent des prêts privés garantis par l'Etat. Ces prêts sont mis à la disposition du Maroc pour financer l'achat en France de biens d'équipement et de produits français destinés à la réalisation du plan de développement marocain.
- 15/4 — *MTM* : La SEVAM (Société d'exploitation de verrerie au Maroc) a signé un contrat avec une société française pour la construction d'une importante usine de verre creux de 75 000 tonnes/an.
- 9/5 — Le Crédit Lyonnais vient d'accorder avec la participation de la BMCE un crédit acheteur de 100 millions de francs à l'OCP. Le montant de ce crédit est destiné à financer l'achat de biens d'équipements en France.
- 25/7 — L'OCP prend une participation de 25 % dans la société française Gazocéan.
- 27/7 — Signature d'un accord de coopération en matière de production et de réalisation cinématographique.
- 1/10 — Le JO français publie le protocole du 14/9/77 relatif à la situation des volontaires du service national actif (VSNA) mis à la disposition du Maroc par la France (protocole signé à Paris le 14/12/76).
- 21/12 — Signature à Rabat de l'accord sur les programmes 78 de coopération culturelle franco-marocaine dans le cadre de la commission mixte. Les demandes formulées par le Maroc sont importantes : elles portent sur environ 1 700 enseignants supplémentaires.
- 30/12 — Une convention de coopération a été signée entre les Charbonnages de France et la Société des charbonnages nord-africains (gisement de Djerada, province d'Oujda).

### 4. Tunisie.

- 3/2 — Signature d'un accord de coopération entre le Groupe de chaudronnerie industrielle et le Groupe marseillais Cauvet industrie.
- 8/2 — Signature à Tunis d'un accord entre le gouvernement et la Société Total exploration, relatif à la mise en développement du gisement de pétrole d'Isis, au large des îles Kerkennah.
- 30/3 — Loi n° 77-24 portant ratification de l'accord complémentaire relatif à l'assurance invalidité, à l'assurance vieillesse et à l'assurance décès (pensions de survivants) des marins, conclu à Tunis, le 5 novembre 1976 entre la Tunisie et la France. *J.O.R.T.* (22), 1<sup>er</sup>/4/77 : 801.
- 30/3 — Loi n° 77-25 portant ratification des conventions de crédit conclues le 8 décembre 1976 entre la Société tunisienne de l'électricité et du gaz d'une part, la Banque nationale de Paris et la Société tunisienne de Banque à Paris d'autre part. *J.O.R.T.* (22), 1<sup>er</sup>/4/77 : 801.

- 28/6 — A Paris, signature d'un avenant de la convention générale sur la sécurité sociale des marins.
- 6/7 — Décret n° 77-581 portant publication de l'accord complémentaire relatif à l'assurance invalidité, à l'assurance vieillesse et à l'assurance décès (pensions des survivants) des marins, conclu entre la Tunisie et la France. *J.O.R.T.* (48), 8/7/77 : 1830-1832.
- 21/7 — Signature à Paris de quatre conventions de prêt d'un montant total de 21 milliards d'anciens francs, pour le financement de projets industriels.
- 22/9 — Au 25. Signature d'un accord de fourniture d'équipement et de formation à la Tunisie.
- 13/10 — Signature portant sur la livraison, à titre de don, de 23 000 tonnes de blé, par la France, dans le cadre des relations de coopération entre les deux pays.
- 27/5 — Signature d'un accord de coopération entre les universités de Tunis et Paris-Sorbonne. Il prévoit en outre la création en commun d'un centre de documentation dans le domaine des sciences humaines (Histoire de l'Afrique du Nord).
- 27/5 — Signature avec la STIA à Sousse d'un nouveau contrat avec la Société des automobiles Peugeot pour le montage en Tunisie de 1 000 véhicules destinés à renouveler le parc de voitures-taxis de Tunis.

## VII. — ACCORDS AVEC LA RFA

### 1. Algérie.

- 14/1 — *MEED* : signature à Alger d'un contrat de 339 millions de \$ entre la SONACOME et Liebherr Holding d'Allemagne Fédérale pour un complexe de machines industrielles.
- 18/4 — Signature d'un protocole d'accord relatif à l'évaluation et à l'exécution des accords conclus le 11 avril 1974 entre l'Algérie et la RDA sur l'échange et la formation professionnelle de la main-d'œuvre.
- 20/6 — L'ONAB signe avec la Société ouest-allemande Kathmann, trois importants contrats sur l'implantation de centres de production avicole dans les wilayate de Skikda, Bejaia, Souk-Ahras et Alger.
- 21/9 — La Sonacome a passé commande au Groupe ouest-allemand Kloeckner-Humboldt-Deutz de 3 650 tracteurs, annonce à Cologne le service de presse de la Société qui ne donne aucune indication sur le montant du contrat.
- 24/9 — Signature entre la Sonatrach et les deux Sociétés ouest-allemandes *Gewerkschaft Brigitta Elwerath* et *Thyssengas Gmbtt*, d'un contrat de vente de gaz portant sur la livraison, pendant 20 ans, de 4 milliards de m<sup>3</sup> par an, à partir de 1980.

### 2. Libye.

- 3/1 — Signature d'un contrat de 1 256 000 DL, entre le ministère libyen de l'Industrie et des Mines, et une Société allemande spécialisée, en vue de la construction et de l'équipement d'un centre spécifique du ciment et des matériaux de construction, à Al-Hawari, près de Benghazi.
- 26/1 — L'Office national pour l'industrialisation signe un accord avec la Société ouest-allemande *Kligstein* pour la construction d'une fonderie et d'une usine de traitement métallurgique.
- 28/6 — Signature, à Tripoli, d'un contrat avec une Société ouest-allemande, pour la construction d'un complexe d'industrie chimique qui doit produire annuellement : 30 000 tonnes de magnésium, 27 000 tonnes de sodium, 18 000 tonnes de chlorure de potassium et 115 000 tonnes de dérivés chimiques utilisés dans la fabrication du plastique.
- 17/10 — Signature d'un accord entre la Libyan Airlines et la Lufthansa, portant création d'une liaison directe Francfort-Tripoli.

- 18/10 — Signature d'un accord entre les PTT de la Jamahiriya et la Société allemande Siemens pour la construction, à Tripoli, d'un central téléphonique automatique d'une capacité de 10 000 lignes. Coût de l'entreprise : 2 523 000 DI. La Société Siemens s'engage, par ailleurs, à former 48 techniciens libyens de télécommunications dans les centres allemands spécialisés.
- 28/12 — La Jamahiriya commande une centrale électrique d'une puissance de 40 mégawatts à la firme ouest-allemande Babcock. Coût : 60 millions de DM.

### 3. Maroc.

- 26/4 — Signature de deux accords de prêt, d'un montant de 140 millions de DM, entre le Maroc et la Kreditanstalt für Wiederaufbau de Francfort, l'un de 115 millions de DM destiné à la réalisation d'un projet d'irrigation dans le bassin de l'Oued Loukkos, l'autre de 25 millions de DM destiné au financement de la centrale électrique de l'Oued Makhazine. Prêt remboursable en 30 ans (y compris un différé de 10 ans). Cf. le 8/7.
- 1/6 — Aide financière de 75 millions de DM venant de RFA.
- 8/7 — Décret n° 2-77-472 approuvant l'accord de prêt de cent quinze millions de deutsches marks (115 000 000 DM) conclu le 26 avril 1977 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et la Kreditanstalt für Wiederaufbau pour le financement du projet d'aménagement et de mise en valeur du Loukkos ainsi que de la convention d'arbitrage y afférente. B.O.R.M. (3377), 20/7/77 : 859.
- 8/7 — Décret n° 2-77-471 approuvant l'accord de prêt de vingt cinq millions de deutsches marks (25 000 000 DM), conclu le 26 avril 1977 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et la Kreditanstalt für Wiederaufbau pour le financement du projet de la centrale hydroélectrique Oued-El-Makhazine ainsi que la convention d'arbitrage y afférente. B.O.R.M. (3378), 21/7/77 : 871.

### 4. Tunisie.

- 25/1 — Signature à Bonn d'un accord de coopération entre l'agence TAP et l'agence DPA.
- 15/2 — Signature à Bonn de deux accords de prêt avec la RFA.
- 5/5 — A Tunis, ratification d'un contrat de vente et de coopération entre l'UCCVT et l'entreprise ouest-allemande Tuniswein Import-Gesellschaft.
- 16/9 — Signature d'un accord avec l'Allemagne fédérale concernant un prêt de 80 millions de DM (14,5 millions de dinars) à la CTN pour l'achat d'un car-ferry de construction allemande dont la capacité est de 1 200 passagers et 300 voitures. Cf. le 13/12.
- 12/10 — Signature à Bonn, d'un procès-verbal du programme d'échanges dans le domaine de la jeunesse et de l'enfance avec la RFA.
- 13/12 — Loi n° 77-79 portant ratification de l'accord de coopération financière signé à Tunis le 16 septembre 1977, entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. J.O.R.T. (81), 9-13/12/77 : 3373.

## VIII. — ACCORDS AVEC LA CEE ET LES AUTRES PAYS DE LA CEE

### 1. Algérie.

- 12/1 — Signature d'un accord à Alger entre la Société belge SAMIC et la SNMC, portant sur la réalisation de deux briqueteries de 100 000 tonnes chacune à El Ancer. Le financement de ce projet est couvert par la Société générale de banque de Bruxelles.

- 31/1 — Signature à Alger entre la SONITEX et Sybetra (Belgique) - Agache-Willot (France) d'un contrat portant sur la réalisation « produit en main » d'un complexe de tissus velours à Akbou.
- 11/2 — *MTM* : le gouvernement italien a confirmé en début de semaine l'accord entre l'ENI et la Sonatrach pour la fourniture de gaz naturel liquéfié, sans passer par l'intermédiaire de la Tunisie.
- 23/2 — Signature à Alger entre la SONITEX et les firmes italiennes Ibeco SPA-Lancrosni, d'un contrat portant sur la réalisation à Merouana d'une usine de filature de laine cardée, « produit en main ».
- 24/2 — Signature au ministère des A.E. à Alger d'un accord algéro-italien portant sur la suppression de la double imposition des revenus provenant de l'exercice de la navigation aérienne entre les deux pays. Cf. le 13/6.
- 14/3 — La Sonatrach et un consortium constitué par les Sociétés Krupp et Pirelli signent un protocole d'accord pour la construction à Bouira d'une usine de pneumatiques.
- 15/3 — Conclusion d'un accord de financement entre la BNA (Banque nationale d'Algérie) et la BFCE, la BNP, la Banque de l'Union européenne et l'Union méditerranéenne de banques, destiné à financer, selon la procédure de crédit acheteur, les contrats d'achats en France de biens d'équipements passés par la Sonacome. Cet accord porte sur un montant global de 500 millions de francs et est conclu pour une période d'un an, éventuellement renouvelable.
- 23/3 — La Sonitex signe à Alger avec le consortium italien général Implanti Castaldi, un contrat portant sur la réalisation « produit en main » d'une usine de fil à coudre à Bougaâ (wilaya de Sétif).
- 18/4 — La SNS et la Société d'Engineering Tractionnel belge procèdent à la signature d'un important contrat relatif aux études et à la gestion du projet du complexe sidérurgique par réduction directe, de Jijel, d'un montant estimé à 140 millions de dinars.
- 3/5 — *El Moudjahid* : trois accords d'échanges viennent d'être signés par l'UNJA avec les jeunesses progressistes de France et de Grande-Bretagne.
- 22/5 — La SONELEC signe avec un groupement danois un contrat portant sur la réalisation d'un centre-pilote de formation spécialisée, et la formation en Algérie et au Danemark de formateurs algériens.
- 29/5 — *El Moudjahid* annonce qu'aux termes d'un accord signé entre la SNTR et la Société italienne Nuovo Pignone, 11 000 tonnes de matériel vont être transportées d'Italie jusqu'à Hassi R'Mel sans rupture de charge.
- 9/6 — Signature entre la Sonelgaz et la firme italienne AMN (Impianti e Nucleari) d'un contrat portant sur la réalisation d'une centrale thermique de 500 MGW à Arzew. Participation de cinq entreprises nationales à la réalisation : SN Métal, Altra, SNS, Sonatiba, Sonatram. Coût de l'opération : 77 millions de dinars.
- 13/6 — L'ONAB signe deux contrats pour la création de centres de production avicole, le premier avec la firme ouest-allemande Lohmam, le deuxième avec la Société espagnole Cotam SA, centres implantés respectivement dans les wilayate de Bouira et Sidi Bel-Abbès.
- 15/6 — Signature entre l'ONAB et la Société belge Petersime d'un contrat portant sur la réalisation à Tlemcen, Sétif, Mostaganem et Alger de quatre convois.
- 15/6 — *El Moudjahid* : signature entre la Sonatrach et la Société italienne SADEMI d'un contrat pour la réalisation de cinq stations de compression devant équiper le 2<sup>e</sup> gazoduc 40 Hassi R'Mel-Arzew. Ce projet d'un montant de l'ordre de 300 millions de dinars, sera financé pour la part payable en devises par un crédit fournisseur, obtenu en Italie.
- 22/6 — Signature entre l'ONAB et la firme italienne FACCIO de deux contrats pour la réalisation de quatre nouveaux centres de production avicole, implantés dans les wilayate de Sétif, Tlemcen, Oran et Oum El Bouaghi.

- 13/6 — Décret n° 77-88 portant ratification de l'accord entre l'Algérie et l'Italie pour éviter les doubles impositions sur les revenus dérivant de l'exercice de la navigation aérienne, signé à Alger, le 24 février 1977. *J.O.R.A.* (53), 3/7/77 : 658.
- 30/6 — Signature entre la Sonatrach et les Sociétés ouest-allemandes Ruhrigas et Salzgitte et la Société hollandaise Gazunic, d'un contrat de vente de gaz naturel liquéfié, portant sur la livraison annuelle, pendant 20 ans, de 8 milliards de m<sup>3</sup>, nécessitant la mise en service de quatre méthaniers de grande capacité, dont deux fournis par la CNAN.
- 10/7 — Accord de coopération entre l'UNJA et la Jeunesse communiste italienne.
- 15/7 — Accord à Tunis avec la SNAM, filiale de l'ENI, pour la réalisation d'un gazoduc reliant l'Algérie à la Sicile, via la Tunisie et le canal de Sicile. Il est précisé que la partie du gazoduc qui traverse le pays est propriété de l'Etat tunisien. La Tunisie percevra de l'Italie une redevance au pourcentage qui pourra être payé soit en argent ou proportionnellement aux quantités de gaz passant sur le territoire. L'ENI prend en charge la construction et le financement de la totalité du gazoduc. Cf. *le 22/10*.
- 9/8 — La Sonatrach, aux termes d'un contrat de service, charge la firme italienne SAIPEM, filiale de l'ENI, de la réalisation de forages pétroliers. Ce contrat de 5 ans représente un montant d'environ 96,4 millions de \$ payables pour 40 % en dinars algériens.
- 30/8 et 24/9. — Signature à Alger de contrats conditionnels (standby) pour la fourniture par la Sonatrach de 12 milliards de m<sup>3</sup> par an sur 20 ans à quatre sociétés ouest-allemandes (8 milliards de m<sup>3</sup> par an) et à une firme néerlandaise (4 milliards de m<sup>3</sup> par an).
- 8/9 — Signature entre la SOMACO et une Société belge, d'un contrat de 78 millions de francs belges pour la réalisation d'une unité plâtrière à Grarem.
- 9/9 — *MTM* : accord signé entre la Sonitex et Generale Impianti pour la construction d'une usine de fils à coudre pour \$ 150 millions, clés en mains.
- 22/10 — Signature à Alger de l'accord définitif pour la réalisation du gazoduc trans-méditerranéen qui alimentera l'Italie en gaz algérien. Coût de l'ouvrage estimé à \$ 2,5 milliards dont 1,4 pour l'Algérie qui bénéficiera d'un prêt de financement de 1 030 millions de \$ remboursables en 15 ans. Cf. *le 25*.
- 24/10 — Signature à Alger entre la Sonatrach et la Société néerlandaise Nacap, d'un accord d'un montant de 340 millions de florins portant sur la pose de collectes et dessertes de gaz naturel entre les différents puits du champ de Hassi R'Mel.
- 25/10 — Signature à Tunis de l'accord définitif sur le tronçon tunisien du gazoduc Algérie-Italie. Cf. *le 1/12*.
- 4/11 — *MTM* : signature entre la Sonatrach et la Société belge Vincotte, dans le cadre de la réalisation du projet d'usine de liquéfaction du gaz GNL2 à Arzew-Béthiona, d'un contrat pour le suivi et le contrôle continu de la construction, de l'inspection et de la sécurité du chantier.
- 1/12 — L'AN tunisienne ratifie l'accord relatif au gazoduc Algérie-Italie via la Tunisie. Cf. *plus bas Tunisie 7/12*.
- 29/12 — Décret n° 76-201 portant ratification d'accords conclus avec la communauté économique européenne (rectificatif). *J.O.R.A.* (17), 27/2/77 : 266.

## 2. Libye.

- 1/1 — *Al-Fajr al-Jadid* publie ce matin les détails d'un contrat, signé le 28 décembre 1976, entre l'Organisme des industries sidérurgiques libyennes et la Société italienne Volvani pour la construction d'un complexe sidérurgique d'une valeur de 3 millions de dinars libyens, dans la zone de Tadjoura, près de Tripoli, sur une superficie de 20 hectares. Capacité du nouveau complexe 30 000 tonnes/an.
- 1/1 — La NOC et la compagnie hollandaise Protec signent un contrat de 50 millions de DL.

- 16/2 — Loi n° 13 portant approbation de la convention tendant à éviter la double imposition fiscale sur les revenus provenant de l'exercice de la navigation aérienne entre les gouvernements de la RAL et de la république italienne. *J.R.* (22), 12/4/77 : 1048. (Il s'agit de la convention conclue à Rome, le 28 mai 1976).
- 3175 — Le secrétariat aux barrages et ressources hydrauliques a signé un contrat de 1 200 000 DL avec une société italienne spécialisée, en vue de l'évaluation des ressources en eau des régions méridionales du pays. Les travaux dureront 28 mois.
- 1376 — Selon la presse libyenne : accord de coopération avec le Danemark dans les domaines économique, scientifique et industriel.
- 5/9 — Presse libyenne : la direction de l'aviation civile libyenne et la compagnie britannique Marconi, ont signé un contrat de 4,5 millions de dinars libyens pour la construction des seize départements de la nouvelle faculté de médecine.

### 3. Maroc.

- 26/1 — Signature d'un accord de coopération et d'un protocole d'application avec l'Italie. Les deux textes prévoient la mise à la disposition du Maroc d'experts italiens, l'octroi de bourses d'études et de stages ainsi que la création de centres de perfectionnement et de formation professionnelle .
- 24/6 — *L'Opinion* : le gouvernement belge vient d'accorder au Maroc un prêt de 50 millions de francs belges (environ 6,2 millions de DH) destiné à l'acquisition de biens et services belges. Prêt remboursable en 10 ans, intérêt à 2 % l'an.
- 21/7 — Signature à Rabat de la convention permettant la réalisation par l'OCP du nouveau complexe Maroc-phosphore II. C'est la société européenne Heurtey-industries associée à la société ouest-allemande UHDE qui réalisera cette unité de fabrication d'acide phosphorique (nouveau centre minier de Bengherrir). Maroc-phosphore II sera réalisé dans un délai de 37 mois et nécessitera un investissement d'un milliard de DH.
- 12/8 — Une convention fiscale a été signée entre le Maroc et les Pays-Bas de manière à éviter la double imposition : les deux parties en attendant un développement des investissements néerlandais au Maroc.
- 28/8 — *L'Opinion* : le Maroc a commandé 500 tracteurs agricoles pour une valeur de 2 millions de livres au constructeur britannique British Leyland. Livraison en avril 1978.
- 14/11 — La RAM signe un accord aérien avec le Danemark. Cf. X, *Maroc au 14/11*.
- 25/11 — Une nouvelle convention de prospection pétrolière « off-shore » au large de Tarfaya et de El Ayoun est conclue à Rabat entre le BRPM et les sociétés Philips Petroleum et British Petroleum.
- 26/11 — Signature avec l'Italie d'un accord de coopération technique et d'un arrangement maroco-italien relatif au domaine agricole. Cet accord porte principalement sur la formation de jeunes cadres marocains.

### 4. Tunisie.

- 27/1 — Signature à Tunis, avec la Belgique, d'un accord de coopération dans le domaine de la jeunesse et des sports.
- 4/2 — Signature à Tunis, de deux accords avec la Belgique, d'un montant de 1 503 330 DT. L'un porte sur la promotion de la vulgarisation dans les périmètres publics irrigués de Nebhana (5 000 ha) et est conclu pour 7 ans. L'autre a trait à la station d'appui du Nebhana, l'instauration de parcelles d'adaptation locales, l'approvisionnement en plans sélectionnés et la sélection de variétés adaptées aux conditions de la région.
- 9/3 — Signature d'un contrat relatif à l'achat par la STEG du matériel électromécanique de la centrale thermique de Sousse, avec un consortium fournisseur d'Allemagne Fédérale et l'Autriche. Cf. le 3/8.

- 25/5 — Loi n° 77-33 portant ratification du contrat de prêt du 30 décembre 1976 entre la république tunisienne et la banque néerlandaise d'investissement pour les pays en voie de développement. *J.O.R.T.* (37), 27/5/77: 1042.
- 25/10 — Signature de l'accord définitif de la construction du tronçon tunisien du gazoduc Algérie-Tunisie-Italie. Cf. ci-dessus Algérie au 15/7.
- 5/12 — Signature à Tunis d'une convention de prêt de \$ 22 000 000 entre la City-bank et l'office du commerce pour l'achat de divers équipements. Il est remboursable en 7 ans avec une durée de grâce de 2 ans 1/2.
- 7/12 — Loi n° 77-76 portant approbation de l'accord relatif à la réalisation et l'exploitation du gazoduc conclu à Tunis le 25 novembre 1977, entre l'Etat tunisien et l'Ente Nazionale Idrocarburi (ENI). *J.O.R.T.* (81), 9-13/12/77: 3373.
- 8/12 — Signature à Tunis de deux arrangements particuliers avec la Belgique: 1° collaboration des deux pays au sein de l'INAT; 2° consolidation de la coopération établie au sein du centre national de la soudure à Sousse.
- 23/12 — Conclusion d'un arrangement avec la CEE pour les exportations tunisiennes de textile. Concernant 1978, il préconise des limitations plus souples que celles envisagées en juin 1977.

## IX. — ACCORDS AVEC LES USA

## 1. Algérie.

- 15/2 — Signature à Alger entre la Sonacome et la société américaine Ingersoll-Rand, d'un contrat portant sur la construction à Ain-Smara, d'une unité de fabrication de compresseurs et de compacteurs.
- 27/4 — Signature à Alger entre l'OIAC et la société nord-américaine Tiffany Industries, d'un protocole d'accord pour la construction de 10 silos de stockage de céréales pour un montant de 79 millions de DA.
- 10/5 — A Alger, conclusion d'un accord entre la Sonatrach et la société Conch International Methane Ltd, aux termes duquel la société Camel passe sous le contrôle total de la Sonatrach. Cf. le 8/10.
- 24/8 — Une dépêche de l'AFP annonce que l'Algérie vient de négocier deux emprunts destinés à la Sonatrach, totalisant \$ 165,5 millions auprès de l'Exim Bank américaine et d'un groupement bancaire international dirigé par CITICORP. Ces prêts conclus pour 7 ans serviront à l'achat de biens et services aux Etats-Unis pour la construction d'un nouveau complexe de liquéfaction de gaz naturel à Arzew.
- 28/8 — Décret n° 77-127 portant approbation de l'avenant n° 2 conclu le 12 février 1977 entre la société nationale Sonatrach d'une part et les sociétés AMOCO Algeria Oil Company et AMOCO Algeria Inc., d'autre part, à l'accord pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides, conclu le 3 octobre 1974 entre ces mêmes sociétés, modifié par l'avenant n° 1 du 11 mai 1976. *J.O.R.A.* (72), 16/10/77: 867.
- 8/10 — Décret n° 77-141 portant approbation de la convention conclue le 10 mai 1977 entre l'entreprise nationale Sonatrach et la société Conch International Methane Limited. *J.O.R.A.* (71), 9/10/77: 857.
- 29/12 — Décret n° 76-203 portant approbation de l'avenant conclu le 11 mai 1976 entre la société nationale Sonatrach d'une part, et les sociétés Amo Algeria Oil company et Amoco Algeria Inc, d'autre part, à l'accord pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides, conclu le 3 octobre 1974 entre ces mêmes sociétés. *J.O.R.A.* (4), 12/1/77: 35.

## 2. Maroc.

- 26/7 — Accord de prêt, dans le cadre de la Public Law 480, qui permettra au Maroc d'acheter 100 000 tonnes de blé américain d'une contre valeur de 45 millions de DH.

- 1/8 — Signature à Rabat d'une convention fiscale entre le Maroc et les Etats-Unis tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et à empêcher l'évasion fiscale entre les deux pays.
- 13/8 — L'Exim Bank accorde un prêt de 22,1 millions de \$ à la société Asment de Temara pour financer partiellement un projet d'implantation d'une cimenterie.
- 8/9 — Signature de deux conventions avec la RAM : acquisition de deux Boeings 707/320 et de trois Boeings 727/200.
- 11/10 — La firme Westinghouse Electric Corporation vient de conclure avec le Maroc un accord évalué à 200 millions de \$ pour la mise en place au cours des prochaines années d'un système de défense de l'espace aérien marocain.
- 12/10 — Selon une dépêche de la MAP la RAM acquiert un nouveau Jumbo Jet Boeing 747.

### 3. Tunisie.

- 21/1 — Signature à Tunis d'un accord de prêt de \$ 4,8 millions avec les Etats-Unis devant à financer la fourniture de 40 000 tonnes de blé tendre. Cf. le 28/7.
- 30/3 — Loi n° 77-27 portant approbation de la convention relative « au permis Dehibat » conclue entre la Tunisie et la société Continental Oil company of Tunisia. *J.O.R.T.* (22), 1/4/77 : 802.
- 12/4 — Signature avec la fondation américaine Hope d'un accord de coopération technique de la santé.
- 28/7 — A Tunis, signature d'un amendement de l'accord de prêt avec les Etats-Unis le 21/1/77. L'amendement porte sur la fourniture de 40 000 tonnes de blé supplémentaires pour une valeur de \$ 3,9 millions.
- 30/9 — Signature à Tunis, d'un accord de subvention avec les Etats-Unis dans le cadre du programme d'assistance technique américain. Il est de \$ 1 520 000 et servira aux dépenses des experts américains, à l'acquisition d'équipements et à la formation aux Etats-Unis de techniciens dans le domaine de la science et de la technologie.
- 29/12 — Signature à Tunis, avec les Etats-Unis, d'un accord de prêt de 20 millions de DT dont 500 000 sous forme de don, il est destiné à l'amélioration des services intégrés de santé rurale de base dans les gouvernorats de Siliana et de Sidi-Bouzod; d'un taux de 2 % les 10 premières années et 3 % les 10 années suivantes avec un délai de grâce de 10 ans.

## X. — ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS OCCIDENTAUX

### 1. Algérie.

- 23/1 — Signature à Hussein-Dey (Alger) entre la DNC-APN et la firme japonaise Kajima, d'un contrat d'assistance technique pour la réalisation de l'université des sciences et des techniques d'Oran.
- 7/2 — Signature d'un contrat « produits en mains » pour la réalisation à Bordj Menaïel d'une unité de production d'articles de table, entre la Sonacome et la société suisse Oerlikon Burhle.
- 23/3 — Un accord sur les transports aériens entre l'Algérie et le Portugal est signé à Lisbonne.
- 2/4 — Signature d'un financement canadien de \$ 40 millions portant sur la réalisation de sept silos de stockage de céréales entre l'OAIC et la Société italienne Salini Costruttori SPA.
- 18/4 — Signature d'accords prévoyant notamment une prise de participation de la CNAN au capital de la Compagnie maltaise Sea-Malta.
- 22/4 — MTM : La CNAN commande aux chantiers japonais Towa deux cargos rouliers qui seraient livrés pour août et novembre 1978.

- 26/5 — Signature entre la Sonatrach et un consortium japonais constitué de Japan Gazoline Company et C. Itoh d'un accord portant sur la réalisation du 4<sup>e</sup> module de traitement du gaz naturel de Hassi-R'Mel, et s'élevant à un montant de \$ 500 millions environ. Avec cette réalisation, Hassi-R'Mel disposera en 1980 d'une capacité de production de 92 milliards de m<sup>3</sup> par an.
- 16/6 — *El Moudjahid* annonce que la Sonipec vient de racheter les parts détenues par Bata-Limited, sociétés d'origine canadienne, dans la Société mixte Sonipec-Bata. Ce contrat intègre entièrement dans le patrimoine Sonipec l'usine de Chéraga.
- 18/6 — L'ONAB paraphe avec la Société espagnole Saltec un accord pour la création de trois centres de production avicole, situés à Tiaret, Mascara et Sidi Bel-Abbès.
- 21/6 — Signature par la Société canadienne pour l'expansion des exportations (SEE) d'un accord d'assistance à long terme avec l'Algérie d'un montant de \$ 20 millions. Ce crédit est lié à l'achat par l'Algérie de produits et de matériels canadiens.
- 23/6 — On annonce à Montréal que la Société québécoise Treco, spécialisée dans la construction d'unités industrielles pré-usinées, vient de signer des contrats pour un montant de 22 millions de \$ avec l'Algérie et l'Arabie Séoudite.
- 25/7 — Accord avec Malte pour le renforcement de la coopération bilatérale.
- 30/7 — Selon l'AFP, la Société canadienne SEE a octroyé un prêt de 93,5 millions de \$ à l'Algérie pour la construction d'une centrale de gaz naturel liquéfié dans le nord-ouest du pays, d'un coût total de 1 milliard de \$.
- 26/8 — Selon MTM : accord signé entre la société finlandaise Kemira Oy et la société nationale algérienne minière, aux termes duquel la Finlande importera un minimum de 60 000 tonnes de phosphates par an et fournira à l'Algérie des fibres de viscose pour une valeur correspondante, accord portant sur une durée de trois ans.
- 8/9 — MTM : annonce que le Fonds de coopération économique international du Japon accorde à l'Algérie un prêt de 3,7 milliards de yens pour le financement d'un réseau de communications à ondes ultra-courtes (prêt sur 25 ans, taux d'intérêt annuel de 3,75 %). Cf. le 5/11.
- 4/10 — Accord de transport aérien assurant la Ligne Alger-Lisbonne.
- 5/10 — Signature avec la société suédoise Alfa Laval d'un contrat d'un montant de 100 millions de couronnes suédoises, pour la construction d'un centre alimentaire de services dans le Sahara algérien.
- 22/10 — Signature entre l'OAIC et l'Office des blés d'Australie, d'un accord commercial pour la fourniture de blé australien à l'Algérie.
- 5/11 — Décret n° 77-161 approuvant l'accord de prêt n° AL-5 signé à Tokyo (Japon) le 8 septembre 1977 entre le ministère des Finances et le Fonds de la coopération économique d'Outre-mer (Tokyo-Japon). J.O.R.A. (75), 6/11/77 : 901.

## 2. Libye.

- 14/1 — La National Livestock Cy a passé un contrat pour l'importation de 40 000 ovins d'Australie.
- 30/4 — Signature d'un protocole d'accord entre Malte et la Jamahiriya en vue de la réalisation, à Malte, d'un certain nombre de projets. Les deux premiers concernent la fabrication de transformateurs et interrupteurs électriques. Ils seront réalisés avec la participation de deux sociétés britanniques : la GEC et la Hawker Siddeley.
- 20/5 — La Jamahiriya achète à la Compagnie espagnole Naviera Aznar deux paquebots de luxe, Monte-Granada et Monte-Toledo, de 11 000 tjb chacun, pour la somme totale de 43 millions de \$ américains. D'une vitesse de 21 nœuds, les deux navires feront principalement une navigation de cabotage, entre les ports de la Jamahiriya et des pays voisins.

- 28/6 — La société japonaise Nippon Electric reçoit commande de la Jamahiriya, pour la fourniture et l'installation de deux réseaux de communications par ondes courtes. Coût de l'entreprise : 5,8 milliards de yens. Le montant des commandes passées par la Jamahiriya, auprès de la Nippon Electric, atteint ainsi le chiffre de 29 milliards de yens.
- 6/7 — Signature d'un protocole d'accord de coopération avec la Grèce, dans le domaine de l'équipement, de l'agriculture, de la santé, de l'électricité et de la construction.
- 6/7 — Accord entre l'ARNA et l'agence grecque d'information : coopération technique, échange d'informations.
- 5/11 — Signature, par le comité populaire libyen des PTT et les sociétés japonaises Nippon Electric et Fujiton Ltd, d'un contrat pour la pose d'un câble sous-marin de transmissions téléphoniques (900 lignes) et télévisées (télévision en couleurs), entre Tripoli et Benghazi. Coût de l'entreprise : 11,7 millions de DL (environ 40 millions de \$).
- 28/12 — Le président du comité populaire de l'Université de Gar Younès signe avec la société chypriote (Muduroglu Construction Cy Ltd) un contrat de 23 millions de DL pour la construction d'une nouvelle faculté de médecine.

### 3. Maroc.

- 7/1 — Le gouvernement espagnol annonce qu'il accorde au Maroc un crédit de 3,525 milliards de pesetas pour le développement de son industrie de la pêche. Ce crédit sera ventilé comme suit : 1,5 milliard de pesetas pour l'infrastructure, 750 millions pour les installations portuaires, 1 125 millions pour la construction de bateaux de pêche et 150 millions pour la construction d'une école de navigation. Cf. le 15/2.
- 17/2 — Accord de prêt équivalent à 100 millions de \$ pour favoriser l'importation au Maroc de biens d'équipement espagnols. Cf. le 26/4.
- 17/2 — Accord de financement relatif au complexe sidérurgique de Nador pour les équipements qui pourraient être fournis par l'industrie espagnole et qui porte sur 150 millions de \$.
- 17/2 — Accord de coopération en matière de pêche maritime (crédit de 3,525 milliards de pesetas).
- 22/2 — Signature d'un accord aux termes duquel la Société suisse Vanval assurera la construction d'une centrale laitière à Fès.
- 23/1 — La Société canadienne pour l'expansion des exportations consent un prêt de 200 millions de \$ au Maroc.
- 28/1 — Signature de deux accords avec le Portugal : le premier économique et technique; le second commercial.
- 31/1 — Accord avec la Suède sur les transports routiers internationaux.
- 26/4 — Décret n° 2-77-207 approuvant la convention de crédit portant sur 100 millions de \$ américains, conclue le 17 février 1977 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et Banco exterior de Espana. B.O.R.M. (3367), 11/5/77 : 639.
- 17/7 — L'*Opinion* : le Maroc vient d'emprunter 7,5 millions de DH au Canada pour l'acquisition de 1 500 génisses en vue de contribuer à l'accroissement de la production laitière.
- 26/8 — Le Crédit Suisse vient de décider une prise de participation dans la Société marocaine de Banques (SGMB) à Rabat.
- 29/9 — Décret approuvant l'accord conclu le 8 septembre 1977 entre l'Etat et Electras Marroquies S.A.
- 14/11 — Signature de trois accords aériens en vertu desquels la RAM assurera prochainement des services aériens réguliers entre le Maroc et la Scandinavie (à raison de deux fréquences par semaine) (Norvège, Suède, Danemark).

**4. Tunisie.**

- 11/1 — Signature à Tunis, d'un accord aérien avec l'Espagne destiné à encourager les échanges aériens. Il prévoit notamment l'utilisation de l'espace aérien et les aéroports respectifs.
- 24/2 — Accord avec la Suède pour la promotion commerciale des produits agricoles, agro-industriels et industriels tunisiens sur le marché suédois.
- 7/3 — Loi n° 77-9, ratifiant les deux accords de prêt conclus le 16 avril 1976 entre la compagnie tunisienne de navigation et la compagnie japonaise Naikai Shipbuilding et Engineering. *J.O.R.T.* (15), 8/3/77 : 514.
- 10/3 — Signature à Tunis avec le Canada d'un accord de coopération dans le domaine de la santé : la Tunisie bénéficiera d'un prêt de 2,5 millions de \$ canadiens (1,5 million de dinars), destiné à la faculté de médecine de Sousse. Cf. le 3/8.
- 6/5 — Signature d'un contrat d'ingénieur-conseil avec la société des industries cimentières du centre et de la société suisse Holderbank pour les études de la réalisation d'une cimenterie d'une capacité d'un million de tonnes par an qui sera implanté au centre de la Tunisie.
- 13/5 — Signature à Tunis, d'un accord de coopération tuniso-maltaise entre la RTT et la RT maltaise.
- 18/5 — Décret n° 77-483 portant publication de l'accord relatif au transport aérien entre la Tunisie et l'Espagne. *J.O.R.T.* (35), 20/5/77 : 1314-1318.
- 20/6 — Signature, à Vienne, d'un aide-mémoire concernant les différents projets de coopération agricole.
- 23/6 — Signature de deux accords en matière de coopération judiciaire et fiscale avec l'Autriche.
- 23/6 — Au 26. Les conventions fiscales à Stockholm ont abouti à un document prévoyant les mesures nécessaires à éviter la double imposition, afin de favoriser le développement des investissements suédois ainsi que les échanges commerciaux.
- 30/6 — Signature à Tunis, avec la Suède d'un accord de prêt de 4 millions de dinars, destinés au financement de projets agricoles, industriels et éducatifs.
- 19/7 — Signature avec la ville de Barcelone, d'un accord de coopération dans le domaine culturel, social et sportif.
- 20/7 — Signature d'un accord commercial avec Malte.
- 3/8 — Loi n° 77-50 portant ratification de l'accord de prêt signé à Tunis le 10 mars 1977 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement du Canada. *J.O.R.T.* (53), 9/8/77 : 2097.
- 20/9 — Signature à Tunis, d'un accord commercial avec la Suède qui abroge et remplace l'accord de 1960 en introduisant la clause de la nation la plus favorisée pour les échanges commerciaux et en prévoyant l'inclusion de gammes de produits industriels et agricoles tunisiens.
- 4/10 — Ratification à Athènes d'un accord-cadre avec la Grèce, dans le domaine de la coopération économique, technique et culturelle.
- 11/11 — Signature d'un premier accord de prêt public dans le cadre de la coopération avec le Japon dans divers domaines et en particulier sur l'acquisition de deux minéraliers par la STN.
- 20/12 — Signature à Tunis de l'échange de notes relatif à l'octroi d'un prêt japonais de 4 milliards de yens (environ 7 millions de DT), destiné à l'acquisition de deux minéraliers pour la CTN.

**XI. — ACCORDS AVEC LES PAYS SOCIALISTES****1. Algérie.**

- 3/1 — *El Moudjahid* : signature de trois accords par l'UNJA portant sur l'échange de jeunes avec la Tchécoslovaquie, la RDA et la France en 1977.

- 24/2 — Un protocole d'accord dans le domaine de la formation professionnelle est signé à Alger avec l'Union Soviétique.
- 4/3 — Signature d'un protocole d'accord algéro-soviétique en matière d'éducation physique et sportive.
- 14/3 — Accord de coopération avec l'URSS dans le domaine des postes et télécommunications.
- 20/4 — Signature par la SNMC et la compagnie d'exportation des équipements complets en Chine, d'un accord algéro-chinois relatif à la réalisation d'une briqueterie d'une capacité de 50 000 tonnes par an, à Zârouria (wilaya de Guelma).
- 3/5 — *El Moudjahid* : accord d'échange signé entre l'UNJA et les jeunesses de l'URSS.
- 11/5 — A Alger, signature avec la Roumanie d'un protocole d'accord de collaboration et de coopération dans le domaine de l'informatique et de la technique de calcul.
- 13/6 — Décret n° 77-89 portant ratification de l'accord commercial à long terme entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République socialiste de Roumanie, signé à Alger le 23 septembre 1976. *J.O.R.A.* (54), 6/7/77 : 666.
- 9/6 — Au 15. Conclusion d'un protocole de coopération dans les domaines culturel, scientifique et technique, entre les représentants des ministères des A.E., de l'Information, de la Culture et de l'Enseignement supérieur de l'Algérie et de l'URSS.
- 21/6 — Protocole de coopération algéro-tchécoslovaque.
- 9/7 — Protocole d'accord de coopération culturelle et scientifique valable pour les années 1977 et 1978 avec la Mongolie.
- 12/7 — Accord de coopération en matière de postes et télécommunications avec la Pologne.
- 19/7 — Accord de coopération en matière de postes et télécommunications avec l'URSS.
- 23/7 — Accord de coopération en matière de postes et télécommunications avec la Tchécoslovaquie.
- 28/9 — La SONAREM et l'entreprise hongroise Chemolimpex, signent à Alger une convention triennale portant sur des livraisons de phosphates à la Hongrie.
- 2/10 — Accord d'échanges artistiques signé au centre culturel bulgare entre l'UNAP d'Alger et l'Union des artistes bulgares.
- 15/10 — Signature à Alger entre la SNS et la société est-allemande Limex, d'un contrat pour la livraison et le montage de 15 000 tonnes de charpentes pour l'extension de l'aciérie d'El Hadjar. Coût global de l'opération, 77 942 415 dinars.
- 17/10 — Signature avec la RDA d'un accord portant sur la réalisation de trois centres de formation professionnelle et de deux instituts de mécanique de précision et d'électrotechnique.
- 19/10 — Un protocole d'accord de coopération en matière de construction est signé à Alger avec le ministère hongrois de la Construction et du Développement urbain.
- 19/10 — Signature d'un protocole d'accord entre l'Algérie et Cuba : échange d'expériences sportives, formation de cadres.
- /11 — Signature d'un accord de coopération entre les deux associations d'amitié, Algérie-URSS. Il concerne des échanges de délégations, de groupes artistiques, l'organisation de conférences et festivals et l'octroi de bourses à des étudiants.
- 12-17/12 — Signature d'accords algéro-soviétiques en matière sportive.
- 14/12 — Signature d'un accord de coopération algéro-polonais pour 1978-1979 dans le domaine de la santé et des sciences médicales.
- 24/12 — Décret n° 77-191 portant ratification de la convention d'entraide judiciaire et juridique en matière civile, commerciale, familiale et pénale entre la RADP et la République populaire de Bulgarie, signée à Alger le 20 décembre 1975. *J.O.R.A.* (1), 3/1/78 : 3.

**2. Libye.**

- 4-9/1 — Signature d'un protocole d'accord avec la Hongrie portant sur le développement de la coopération médicale.
- 20/1 — Signature d'un accord de coopération dans le domaine sanitaire et d'un prêt de 17 milliards de DL accordés à la Yougoslavie par la Banque libyenne de commerce extérieur.
- 13/2 — Conclusion d'un accord de coopération, dans le domaine de la santé, entre la Libye et la Hongrie. Celle-ci s'engage à fournir une équipe médicale pour l'hôpital de Tadjoura, à construire et à gérer un hôpital de 200 lits à Ben Gashir, et à assurer la formation de jeunes libyens dans les professions médicales.
- 16/2 — Loi n° 10 portant approbation de la convention de transport aérien signée entre le gouvernement de la RAL et celui de la République socialiste de Roumanie. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1165. (Il s'agit de la convention signée à Bucarest le 9 décembre 1976.)
- 16/2 — Loi n° 11 portant approbation de la convention de transport aérien signée entre le gouvernement de la RAL et celui de la République populaire de Tchécoslovaquie. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1179. (Il s'agit de la convention signée à Prague le 17 décembre 1976.)
- 16/2 — Loi n° 14 portant approbation des conventions conclues entre le gouvernement de la RAL et la République populaire de Bulgarie. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1193. (Il s'agit des conventions signées à Tripoli le 25 décembre 1976.)
- 22/2 — Accord libyo-yougoslave pour la construction de deux nouvelles stations de TV à Sebha et à l'ouest de Tripoli.
- 9/3 — Signature de deux accords avec Cuba : l'un dans le domaine technique, économique et commercial; l'autre dans le domaine culturel et scientifique.
- 9/3 — Le secrétaire libyen à l'Information et à la Culture passe un contrat avec une entreprise yougoslave spécialisée pour l'installation de deux stations émettrices de télévision à Tripoli et à Sebha. Coût du projet : 2 millions de dinars libyens. Durée des travaux : quatorze mois.
- 26/3 — Conclusion d'un accord pour l'exportation en URSS de deux millions de tonnes de pétrole libyen, au prix de ce pétrole sur les marchés internationaux.
- 18/4 — Signature, à Tripoli, d'un protocole d'accord de coopération entre la Jamahiriya et la Roumanie, dans les domaines de l'habitat, de l'agriculture, des transports maritimes et du pétrole.
- 21/4 — Signature, à Tripoli, d'un protocole d'accord entre la Jamahiriya et le Vietnam, prévoyant la livraison de pétrole brut libyen à partir de 1978.
- 9/5 — Accord pour le développement de la coopération avec la Yougoslavie, dans les domaines commerciaux, agricole, industriel, routier du bâtiment, et de la main-d'œuvre qualifiée.
- 9/5 — Accord de coopération avec la Bulgarie dans les domaines agricole, des communications, des transports publics, du bâtiment, des services médicaux et du personnel qualifié.
- 16/5 — Protocole d'accord avec la Tchécoslovaquie prévoyant l'accroissement de la coopération entre les deux pays et l'envoi de techniciens et d'experts tchèques en Jamahiriya.
- 13/6 — Signature, à Varsovie, d'un accord de coopération médicale entre la Jamahiriya et la Pologne. Il prévoit l'envoi de personnel médical polonais à l'hôpital de Zlitten.
- 7/7 — Signature à Pyong-Yang d'un accord de coopération scientifique, culturelle et commerciale entre la Jamahiriya et la Corée du Nord.
- 8/9 — Contrat avec une compagnie yougoslave pour la construction de deux nouveaux hôpitaux de 200 lits à Tarhouna et à Meslata : 13,5 millions de DL.
- 22/8 — Signature d'un protocole d'accord libyo-nord-coréen en matière de coopération technique (construction, aviation civile et santé) et d'un accord général de coopération prévoyant la formation d'une commission mixte.

- 2/10 — Accord de coopération entre l'Union de la jeunesse libyenne et son homologue polonaise pour l'échange de visites de jeunes et de journalistes.
- 2/10 — Accord de coopération dans les domaines du commerce, de l'habitat, du transport et de l'électricité avec la Pologne.
- 5-14/10 — Protocole d'accords avec la Bulgarie portant accroissement des échanges techniques dans le domaine des barrages et envoi de techniciens bulgares en Libye.
- 4/10 — Signature d'accords avec la RDA : accord de coopération sur le plan politique entre le CPG et le Parti socialiste unifié allemand; accord de coopération dans le domaine de la jeunesse et du sport; protocole d'accord en matière d'éducation physique; protocole d'accord de coopération sur les plans économique, technique et médical.
- 10/12 — Signature, à Tripoli, d'un protocole d'accord de coopération libyo - est-allemand en matière scientifique, industrielle et économique.
- 16/12 — Signature, à Tripoli, d'un programme exécutif de coopération culturelle libyo-tchécoslovaque (1978-1980) et d'un procès-verbal pour le développement de la coopération bilatérale.
- 21/12 — Signature d'un protocole d'accord libyo-bulgare portant sur le commerce, l'industrie, l'agriculture, les sciences et techniques et la construction. L'accord prévoit également la mise en place de sociétés mixtes en matière de transport aérien, maritime et routier.

### 3. Maroc.

- 16/2 — Dahir n° 1-76-605 portant publication de l'accord de coopération culturelle et scientifique entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République populaire de Hongrie, fait à Rabat le 7 mars 1972. *B.O.R.M.* (3409), 1<sup>er</sup>/3/78 : 296.
- 16/2 — Dahir n° 1-76-643 portant publication de l'accord culturel conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République populaire de Pologne, fait à Rabat, le 30 octobre 1969. *B.O.R.M.* (3411), 15/3/78 : 337.
- 17/2 — Signature d'un accord maroco-polonais dans les domaines de la santé et de l'assistance sociale.
- 10/5 — Signature de deux accords maroco-yougoslaves. Le premier accord concerne la coopération commerciale et le second les relations culturelles et touristiques.
- 14/5 — Signature à Rabat du programme de mise en application de l'accord culturel maroco-bulgare. Ce texte prévoit pour les deux prochaines années le renforcement des relations culturelles entre les deux pays (dans les domaines des sciences, de l'enseignement, de la culture, de l'art et de l'information).
- 1/6 — Renouvellement de l'accord culturel soviéto-marocain au titre de l'année 1977. Echanges culturels entre les deux pays pour la saison à venir (enseignement, culture, art, cinéma, télévision, sport).
- 9/9 — *L'Opinion* : un contrat a été signé entre la Société Aglorex et la Société soviétique Exportles.

### 4. Tunisie.

- 18/2 — Signature à Tunis avec l'URSS, d'un contrat d'études du projet de l'Oued Joumine Medjerbah.
- 25/2 — Signature à Tunis avec la Chine, d'un accord de prêt d'environ 6 millions de dinars (sans intérêt). Cette somme financera le projet du canal Medjerdah-Cap Bon.
- 18/3 — Signature d'un protocole additionnel qui amende l'accord sur la coopération économique du 11 avril 1968 avec la République populaire de Bulgarie. *Cf. le 2/7.*

- 25/3 — Décret n° 77-307 portant publication de l'accord entre les Etats membres de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier et la République tunisienne. *J.O.R.T.* (21), 29/3/77 : 763-767.
- 6/4 — Signature à Tunis d'un protocole d'accord avec la RDA prévoyant la livraison de phosphates à la Société Derbanhandel et un échange de matériel d'équipement à la Compagnie Gafsa.
- 6/4 — Signature à Moscou d'un accord commercial avec l'URSS. Ce document est accompagné d'un protocole sur l'établissement d'une représentation commerciale de l'URSS en Tunisie.
- 6/4 — Signature avec l'URSS, à Moscou d'une convention consulaire et d'un protocole pour la coopération culturelle et scientifique en 1977-1978.
- 30/4 — Signature d'un procès-verbal de négociations avec la Hongrie qui s'engage à réaliser le développement de l'agro-combinat de Mateur.
- 12/5 — Signature à Zadar (Yougoslavie) d'un accord de coopération entre la CTN et la compagnie yougoslave Yougo-Tanker aux termes duquel une ligne maritime régulière reliera les ports des deux pays.
- 17/5 — Ratification à Belgrade de l'accord avec la Yougoslavie en matière d'information, signé à Tunis, le 14/12/74.
- 20/5 — Signature à Tunis, d'un accord de coopération avec la Yougoslavie, dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture.
- 25/5 — Loi n° 77-30 portant ratification de l'échange de lettres du 25 février 1977 entre la Tunisie et la Chine, relatif à un crédit complémentaire pour le projet du canal de Medjerda-Cap Bon. *J.O.R.T.* (37), 27/5/77 : 1401.
- 25/5 — Loi n° 77-31 portant ratification de l'accord de coopération économique signé à Tunis le 2 septembre 1976 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque. *J.O.R.T.* (37), 27/5/77 : 1401.
- 2/7 — Loi n° 77-43 portant ratification du protocole additionnel signé à Sofia le 18 mars 1977 et amendant l'accord sur la coopération économique du 11 avril 1968 entre la République tunisienne et la République populaire de Bulgarie. *J.O.R.T.* (47), 5/7/77 : 1785.
- 8/10 — Signature d'une convention consulaire avec la Roumanie.
- 18/10 — Signature d'un accord tuniso-hongrois. La Tunisie obtient un crédit de 35 millions de \$.
- 11/11 — Signature d'un accord et d'un programme d'échanges de culture physique et de sport avec la Tchécoslovaquie.
- 1/12 — Signature à Tunis, d'un accord aérien avec la Roumanie.
- 2/12 — Signature à Tunis d'un accord de coopération culturelle avec la RDA qui prévoit le développement des échanges culturels dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la culture.
- 13/12 — Signature à Tunis d'un contrat de commande de 20 rames automotrices en Hongrie, entre la SNCFT et la Société Ganz-Mavag. Financement assuré à 85 % par un crédit public hongrois.
- 19/12 — Signature à Tunis d'un accord de coopération et d'un programme d'activités avec la Bulgarie pour l'année 1978 dans le domaine de la jeunesse et des sports.
- 20/12 — Signature pour la Tunisie d'un accord global de \$ 35 millions entre l'OTD et l'entreprise d'Etat hongrois, Agrobot, destinés à divers projets socio-économiques de développements agricoles et de transports routiers, et d'une action intégrée pour le développement de l'agro-combinat « Ghezala » à Mateur, évalué à \$ 10 millions.
- 23/12 — *MTM* : signature d'une convention de crédit euro-dollars de 7 ans avec une période de grâce de 2 ans 1/2 de \$ 22 millions pour le financement de l'achat de divers équipements.

## XII. — ACCORDS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

## CONVENTIONS INTERNATIONALES

## 1. Algérie.

- 7/2 — L'Algérie souscrit, vis-à-vis du PNUE, l'engagement de prendre toutes mesures nécessaires pour prévenir et combattre la pollution de la mer à partir du littoral.
- 16/2 — Signature à Paris avec l'Unesco d'un accord sur un prêt sans intérêt de 1,2 millions de \$ de l'Algérie à l'ONU, pour l'éducation, la science et la culture.
- 17/3 — Prêt de la BIRD à l'Algérie de 48,5 millions de \$ pour le financement d'un projet éducatif qui doit permettre de former 4500 techniciens de niveau intermédiaire et 480 ouvriers très qualifiés.
- 15/5 — Signature à Alger de deux accords de prêt de la BIRD à l'Algérie, le premier d'un montant de \$ 48,5 millions concernant le financement de la construction de deux centres de formation professionnelle et de quinze techniciens, le deuxième d'un montant de \$ 41,5 millions portant sur le financement du tronçon routier Boudouaou-Lakhdaria (environ 40 km) et la formation de personnel. Ces deux prêts sont conclus pour une durée de 17 ans avec un taux d'intérêt de 8,5 %. Cf. le 6/8.
- 2/7 — Signature au siège de l'OMM à Genève, d'une convention supplémentaire au projet d'automatisation du centre météorologique régional et de télécommunications de l'Algérie à Oran.
- 6/8 — Décret n° 77-111 approuvant l'accord de prêt n° 1378 AL signé le 15 mai 1977 à Alger, entre le gouvernement de la RADP et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), pour le financement d'un projet éducatif. *J.O.R.A.* (63), 14/8/77 : 742.
- 6/8 — Décret n° 77-112 approuvant l'accord de prêt n° 1407 AL, signé le 15 mai 1977 à Alger, entre le gouvernement de la RADP et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), pour le financement d'un projet routier. *J.O.R.A.* (63), 14/8/77 : 743.
- 30/9 — Signature d'un accord de prêt de \$ 80 millions de la BIRD destinés à financer une partie de la construction du nouveau port de Jijel. Cf. le 5/11.
- 5/11 — Décret n° 77-160 approuvant l'accord de prêt n° 1427 AL signé le 30 septembre 1977 à Washington entre le gouvernement de la RADP et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour le financement du projet « port de Jijel ». *J.O.R.A.* (75), 6/11/77 : 900.
- 29/11 — Signature à Alger avec l'Unesco d'un protocole d'accord de coopération.
- 7/12 — Décret n° 77-176 relatif à la ratification de l'accord portant création du Fonds international de développement agricole, adopté le 13 juin 1976. *J.O.R.A.* (80), 11/12/77 : 961.
- 7/12 — Décret n° 77-177 relatif à la ratification de la convention sur les substances psychotropes, faite à Vienne le 21 février 1971. *J.O.R.A.* (80), 11/12/77 : 961.

## 2. Libye.

- 12/1 — Décret (CCR) portant approbation des règles internationales destinées à éviter les abordages en mer et adoptées par le Congrès de la sauvegarde des vies humaines en mer, qui a tenu ses assises à Londres, du 17 mai au 17 juin 1960. *J.R.* (25), 7/5/77 : 1340.
- 12/1 — Décret (CCR) portant approbation de la Convention internationale des télécommunications. *J.R.* (37), 23/8/77 : 2545 à 2752. (Il s'agit de la Convention signée à Malaga le 25 octobre 1973.)
- 7/2 — La Libye souscrit, vis-à-vis du PNUE, l'engagement de prendre toutes mesures nécessaires pour prévenir et combattre la pollution de la mer à partir du littoral.

- 16/2 — Loi n° 9 portant adhésion de la RAL à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, et au protocole facultatif annexe relatif à la naturalisation. *J.R.* (16), 14/3/77 : 643.
- 16/2 — Décret (CCR) approuvant les modifications apportées aux articles 34 et 55 des statuts de l'organisation mondiale de la santé. *J.R.* (23), 18/4/77 : 1230.

### 3. Maroc.

- 19/1 — Adhésion au pacte international des droits économiques, sociaux et culturels ainsi qu'à celui des droits civils et politiques.
- 4/2 — Le Maroc reçoit du Fonds fiduciaire (organe créé par le FMI) un prêt de 5,989 millions de DTS (droits de tirages spéciaux) (environ 30,2 MDH). Ce prêts représente 5,3 % de la quote-part marocaine au 31 décembre 1975.
- 13/1 — La Banque mondiale octroie un prêt de 35 millions de \$ à la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA). Ce prêt, complété par un prêt de 31 millions de \$ du FADES servira au financement du 3<sup>e</sup> projet de crédit agricole destiné à l'amélioration de la production des petites exploitations. Cf. le 7/2.
- 7/2 — Signature des accords relatifs à la nouvelle ligne de crédit de 35 millions de \$ octroyée par la BIRD à la Caisse nationale de crédit agricole.
- 11/2 — *MTM* : le Maroc annonce sa contribution pour \$ 500 000 au nouveau Fonds international pour le développement agricole (FIDA).
- 16/2 — Dahir n° 1-75-440 portant publication de la convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, faite à Tokyo le 14 septembre 1963. *B.O.R.M.* (3414), 5/4/78 : 409.
- 16/2 — Dahir n° 1-76-259 portant publication de la convention complémentaire à la convention de Varsovie pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international effectué par une personne autre que le transporteur contractuel, signé à Guadalajara le 18 septembre 1961. *B.O.R.M.* (3413), 29/3/78 : 380.
- 16/2 — Dahir n° 1-76-263 portant publication du protocole fait à La Haye le 18 septembre 1955 portant modification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Varsovie le 12 octobre 1929. *B.O.R.M.* (3389 bis), 13/10/77 : 1239-1243.
- 16/2 — Dahir n° 1-76-264 portant publication de la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile signée à Montréal le 23 septembre 1971. *B.O.R.M.* (3405), 1/2/78 : 173-175.
- 16/2 — Dahir n° 1-76-265 portant publication de la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel faite à Paris le 16 novembre 1972. *B.O.R.M.* (3371), 8/6/77 : 740-745.
- 16/2 — Dahir n° 1-76-295 portant publication de la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs signée à La Haye le 16 décembre 1970. *B.O.R.M.* (3405), 1/2/78 : 176-178.
- 16/3 — Publication du dahir n° 1-76-599 du 17 décembre 1976 portant publication de la convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 et des protocoles y annexés. *B.O.R.M.* (3359), 16/3/77 : 345.
- 18/3 — Aux termes d'un accord signé à Rabat, le PAM (programme alimentaire mondial) accorde une nouvelle aide alimentaire de 31 millions de DH échelonné sur 3 ans (comme assistance au projet DERRO).
- 24/3 — La BIRD accorde 45 millions de \$ pour contribuer au financement de la construction d'une cimenterie aux environs d'Oujda (l'investissement total est estimé à 182 millions de \$).
- 15/4 — Signature du programme de développement communautaire avec le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : ce programme va permettre à la population des campagnes plus particulièrement les jeunes à participer à des actions de développement destinées à freiner l'exode vers les villes.

- 26/4 — Décret n° 2-77-78 portant approbation et publication de l'accord de prêt entre le royaume du Maroc et l'organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), signé à Rabat le 5 avril 1976. *B.O.R.M.* (3367), 11/5/77 : 638-639.
- 27/4 — Publication du dahir n° 1-74-374 du 15 novembre 1974 portant publication des accords établissant un régime provisoire applicable à un système commercial mondial de télécommunications par satellites signés à Washington les 20 août 1964 et le 4 juin 1965 *B.O.R.M.* (3365, 27/4/77 : 553-562.
- 29/4 — Signature d'un accord de prêt d'un montant de \$ octroyé par la BIRD et destiné au financement de la cimenterie de l'oriental. *Cf. le 2/6.*
- 11/5 — Signature à Rabat d'un accord aux termes duquel le PAM (programme alimentaire mondial) fournira une aide en denrées alimentaires pendant deux ans à compter d'octobre 1977, denrées destinées aux cantines des écoles primaires.
- 18/5 — Le Maroc signe, à Genève, la convention sur « l'interdiction d'utiliser les techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ».
- 20/5 — La BAD accorde au Maroc un prêt de 25,2 millions de DH (27,8 millions de francs) destiné au financement des travaux d'amélioration du réseau de distribution d'électricité au nord du pays.
- 23/5 — La BIRD annonce à la BNDE sous forme d'une ligne de crédit de 45 millions de \$ destiné à financer ses projets d'investissements. Une somme de 5 millions de \$ sera réservée des projets pilotes de petites industries (construction électrique et mécanique, textiles, cuirs et industries alimentaires).
- 2/6 — Décret n° 2-77-344 approuvant l'accord conclu le 29 avril 1977 entre le royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, pour la garantie du contrat de prêt conclu le même jour entre cette banque et la cimenterie de l'oriental. *B.O.R.M.* (3372), 15/6/77 : 770.
- 16/6 — La Banque mondiale (BIRD) octroie au Maroc un prêt de 41 millions de \$ destiné au financement de la 2<sup>e</sup> partie des travaux du projet d'irrigation des Doukkala. Ce prêt accordé pour 30 ans; intérêt de 8,20 %. *Cf. le 4/10.*
- 16 — La SFI (société financière internationale) filiale de la Banque mondiale participera au financement de la cimenterie, de Témara. L'investissement réalisé en faveur de la société Asment de Témara comprend une prise de participation de 2,1 millions de \$ au capital, un prêt de 4,76 millions et un engagement conditionnel en capital de 0,22 millions de \$.
- 26/8 — *MTM* : L'UNESCO participera à la restauration de la vieille ville de Fès pour \$ 8 millions.
- 31/8 — Signature d'un nouvel accord de prêt de 1,5 million de \$ octroyé par la Banque mondiale du royaume du Maroc. Ce prêt est destiné au financement du projet d'étude d'assainissement de la zone Casablanca-Mohammedia. *Cf. le 7/12.*
- 19/9 — Dahir n° 1-76-644 portant publication de la convention internationale sur les droits politiques de la femme ouverte à la signature à New-York le 31 mars 1953. *B.O.R.M.* (3407, 15/2/78 : 243.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-81 portant publication du règlement additionnel du 23 mai 1973 modifiant le règlement sanitaire international de 1969, en particulier les articles 1, 21, 63, 71 et 92. *B.O.R.M.* (3407), 15/2/78 : 244.
- 19/9 — Dahir n° 1-77-170 portant publication du protocole portant amendement de l'article 50 de la convention relative à l'aviation civile internationale signé à Montréal le 16 octobre 1974. *B.O.R.M.* (3398), 14/12/77 : 1490.
- 13/10 — Publication du dahir n° 1-76-263 du 16 février 1977 portant publication de la protocole fait à la Haye le 18 septembre 1955 portant modification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signé à Varsovie le 12 octobre 1929. *B.O.R.M.* (3389 bis), 13/10/77 : 1239-1243.

- 4/10 — Décret n° 2-77-699 approuvant l'accord de prêt de 41 000 000 de \$ conclu le 16 juin 1977 entre le gouvernement du royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour le financement du projet d'irrigation Doukkala II. *B.O.R.M.* (3389 bis), 13/10/77 : 1244.
- 4/12 — *Le Matin du Sahara* : le Maroc vient d'adhérer à la convention douanière relative au transport international routier (TIR) conclue à Vienne le 7 juin 1971.
- 7/12 — Décret n° 2-77-787 du 7 décembre 1977 approuvant l'accord de prêt d'un million cinq cent mille \$ US (1 500 000 \$), conclu le 30 août 1977 entre le royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour le financement de l'étude d'assainissement de Casablanca-Mohammedia. *B.O.R.M.* (3398), 14/12/77 : 1491.
- 30/12 — La SFI (société financière internationale filiale de la Banque mondiale) décide de prendre une nouvelle participation de 1,2 \$ environ dans le capital de la BNDE.

#### 4. Tunisie.

- 6/1 — Adhésion à la convention portant création du fonds de solidarité pour le développement économique et social des pays non-alignés.
- 13/1 — Accord de la Banque mondiale à la STEG d'un prêt de 14,5 millions de \$ pour le financement de l'installation de 5 nouvelles turbines à gaz. *Cf. le 16/3.*
- 7/3 — Loi n° 77-10 ratifiant l'accord conclu à Washington le 13 octobre 1976 entre le gouvernement tunisien et l'Association internationale de développement (filiale de la Banque mondiale) portant amendement de l'accord de crédit de développement conclu le 5 avril 1971. *J.O.R.T.*, 8/3/77 : 514.
- 16/3 — Loi n° 77-14 portant ratification des amendements à la convention internationale de 1960 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer adoptés le 20 novembre 1973. *J.O.R.T.* (18), 18/3/77 : 650.
- 30/3 — Loi n° 77-26, ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus le 17 décembre 1976 à Washington entre la république tunisienne et la Banque nationale de Tunisie d'une part, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement d'autre part. *J.O.R.T.* (22), 1/4/77 : 802.
- 25/5 — Loi n° 77-29 portant ratification de la convention pour la protection de la mer méditerranée contre la pollution et de deux protocoles y afférents. *J.O.R.T.* (37), 27/5/77 : 1401.
- 25/6 — L'AID-US accorde un prêt de 10 millions de \$ à la CNEL.
- 5/7 — Signature à Tunis de deux accords de prêt à la BIRD. Un concerne l'octroi d'un prêt de 42 millions de \$ destinés au financement de la première tranche du plan directeur des eaux du nord, l'autre, un prêt de 21 millions de \$ destinés à la réalisation par la SONEDE d'un projet d'adduction d'eau Tunis-Cap-Bon, remboursables en 20 et 17 ans. Ce dernier projet bénéficiera à environ un million de personnes des zones urbaines et 200 000 personnes des zones rurales (sur 5,6 millions d'habitants du pays). *Cf. le 7/12.*
- 2/7 — Loi n° 77-38 portant ratification de l'accord portant création du fonds international de développement agricole. *J.O.R.T.* (47), 5/7/77 : 1784.
- 2/7 — Loi n° 77-39 portant ratification de la convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (convention TIR), du 14 novembre 1975. *J.O.R.T.* (47), 5/7/77 : 1784.
- 3/8 — Loi n° 77-49 autorisant l'adhésion de la Tunisie à la convention de Vienne sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales de caractère universel. *J.O.R.T.* (53), 9/8/77 : 2097.
- 7/12 — Loi n° 77-70, autorisant l'adhésion de la Tunisie à la convention sur le règlement international de 1972 pour prévenir les abordages en mer. *J.O.R.T.* (81), 9-13/12/77 : 3371.

- 7/12 — Loi n° 77-72, portant approbation par la Tunisie du 2<sup>e</sup> amendement des statuts du Fonds monétaire international. *J.O.R.T.* (81), 9-13/12/77 : 3372.
- 7/12 — Loi n° 77-74 ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus entre la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux et le gouvernement tunisien d'une part et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement d'autre part relatifs au projet d'alimentation en eau potable de Tunis et du Cap-Bon *J.O.R.T.* (81), 9-13/12/77 : 3372.
- 7/12 — Loi n° 77-75 ratifiant l'accord de prêt conclu à Tunis le 5 juillet 1977, entre la république tunisienne et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. *J.O.R.T.* (81), 9-13/12/77 : 3372.

### XIII. — ACCORDS, PRÊTS, CONTRATS, MULTILATÉRAUX ET INTERNATIONAUX

#### 1. Algérie.

- 4/1 — *El Moudjahid* : la « mise en exploitation des gisements d'uranium » du Hoggar a fait l'objet de la signature d'une série de contrats avec plusieurs groupements d'entreprises internationales en liaison avec la SONAREM. Elle débutera vers 1980.
- 18/2 — *MTM* : La BNA signe à Londres un contrat de placement privé d'obligations internationales pour un montant de 100 millions de \$. Ces obligations, d'une durée de sept ans, ont été souscrites par un groupe de banques internationales et arabes, qui les replacera auprès de divers investisseurs des pays arabes.
- 9/3 — Signature à Londres d'une convention de prêt d'un montant de \$ 36 millions consenti par un consortium bancaire international à la SNIC pour le financement des projets industriels.
- 22/7 — La BEA, signe à Paris une convention pour l'émission d'un emprunt obligataire de 25 millions de \$, marquant le retour de l'Algérie sur le marché financier international privé.
- 15/8 — Signature à Londres par les représentants de la CNAN et un groupement bancaire international d'un accord d'emprunt de \$ 100 millions pour l'achat de méthaniers. Ce prêt est d'une durée de 7 ans dont 3 ans de différé.
- 14/10 — La BEA émet ses premiers bons en deutschemarks pour un montant de DM 100 millions. Convention est signée à Frankfurt avec les représentants d'un consortium bancaire et financier international. La durée de l'emprunt est de six ans et les premiers remboursements interviendront en octobre 1981. Ces fonds serviront à financer des projets économiques prévus au prochain plan de développement algérien.
- 9/12 — *MTM* : Signature entre la Sonatrach et un groupe de banques internationales dirigé par Citicorp International Bank Ltd, d'un accord de prêt de \$ 54 millions, d'une durée de sept ans, garanti par la BEA, destiné à financer la construction d'une usine de lubrifiants à Arzew.

#### 2. Libye.

- 30/5 — Signature d'un contrat de quatre millions de DL avec des compagnies internationales pour la construction d'une usine de traitement des résidus d'huile d'olive, dans la banlieue de Tripoli.
- 23/9 — L'office général des postes et télécommunications signe un contrat avec une compagnie internationale pour l'installation de 100 000 nouvelles lignes téléphoniques. Coût : 14,3 millions de DL.
- 21/12 — Signature, au siège du centre des recherches industrielles, à Tripoli, d'un contrat avec une société internationale spécialisée pour l'élaboration d'une étude relative à la prospection des mines dans la région du Djebel Al-Aouinet.

**3. Maroc.**

- 17/2 — Consortium de 34 banques internationales ayant pour chef de file la City Corp. International Bank, la Banque arabe internationale d'investissement et la First national Bank of Chicago octroie à l'OCP un prêt de 200 millions de \$. Ce prêt sera affecté au financement de certains investissements d'expansion et de valorisation de l'OCP.
- 10/5 — Un consortium de banques internationales ouvre au profit de la CMCA. (caisse nationale de crédit agricole) un crédit de 30 millions de \$. Cf. le 1/6.
- 1/6 — Décret n° 2-77-391 du 1<sup>er</sup> juin 1977 accordant la garantie de l'Etat à l'emprunt de 30 millions de \$ US consenti par un consortium de banques étrangères à la Caisse nationale de crédit agricole. *B.O.R.M.* (3372), 15/6/77 : 769.
- 25/6 — L'*Opinion* : signature d'un accord de prêt entre la CIH et quatre institutions financières. Le Crédit arabe libyen pour l'extérieur, le Crédit arabe international (Le Caire), le Crédit arabo-espagnol (Madrid) et la société d'investissement arabe (Ryad) octroyent conjointement un prêt de 10 millions de \$ au CIH.
- 4/7 — Signature à Rabat d'accords de recherche et d'exploitation pétrolière sur les côtes du Sahara marocain entre le BRPM et des compagnies internationales : le premier avec la Phillips Petroleum et la British petroleum porte sur 7 permis de recherche; le second entre le BRPM et trois sociétés internationales : Phillips Petroleum, Getty Oil et Agip.
- 8/7 — La société internationale pour les investissements et le développement en Afrique (la SIFIDA) souscrit une prise de participation de 5% du capital social de la société aluminium du Maroc et une autre prise de participation de 5% au capital social de la société Industube (société industrielle du tube acier).
- 12/7 — Signature à Rabat d'une convention d'emprunt international de \$ 125 millions en faveur de la BNDE. Cet emprunt a été souscrit intégralement par un consortium de grandes banques internationales dirigées par la Banque arabe et internationale d'investissement (BAII) et l'Union des banques arabes et françaises.
- 20/7 — Décret n° 2-77-589 du 20 juillet 1977 accordant la garantie du Royaume du Maroc à l'emprunt de cent vingt cinq millions de dollars US (125 000 000 \$ US) consenti par un consortium bancaire à la Banque nationale pour le développement économique. *B.O.R.M.* (3378), 27/7/77 : 871.
- 29/7 — *MTM* : un prêt global de \$ 10 millions vient d'être accordé à la Compagnie marocaine immobilière et touristique par un groupe de trois banques (la Banque internationale arabe en Egypte, la Banque arabo-espagnole et la Libyan Arab Foreign Bank).
- 1/10 — L'*Opinion* : l'OCP vient d'obtenir un prêt de 200 millions de \$ à moyen terme sur le marché international. Ce prêt se décompose en deux tranches : l'une de 150 millions garantie par la COFACE française, l'autre de 50 millions garantie sur le Royaume du Maroc. Ce prêt doit être affecté à la réalisation du Maroc-Phosphore II.
- 5/12 — Signature d'un accord portant sur un emprunt de 325 millions de \$ entre le gouvernement marocain et un consortium de 50 banques internationales. Ce prêt qui est le plus important contracté jusqu'ici par le Maroc sur le marché international est destiné à financer un certain nombre de projets économiques marocains dans le cadre du nouveau plan quinquennal 78/82. Cf. le 7/12.
- 7/12 — Décret n° 2-77-871 approuvant le contrat de prêt conclu à Rabat le 5 décembre 1977 entre le Royaume du Maroc et un consortium de banques internationales. *B.O.R.M.* (3397), 7/12/77 : 1482.
- 14/12 — Signature d'un accord de prêt entre l'OCP et un groupe de banques internationales constitué par la Banque franco-arabe pour les investissements étrangers (FRAB-BANX) et la société générale de Paris d'un prêt de \$ 38 millions destiné au financement du projet Maroc-Phosphore II.

**4. Tunisie.**

- 25/5 — Loi n° 77-32 portant approbation du contrat de prêt et de garantie conclu entre la société tunisienne de l'Air « Tunis-Air » et le gouvernement tunisien, en tant que garant, d'une part, et la City Bank et l'Eximbank, d'autre part. *J.O.R.T.* (37), 27/5/77 : 1401.
- 15/8 — Décret-loi n° 77-3 ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus entre la Caisse nationale d'épargne-logement, la République tunisienne, l'Agence internationale pour le développement et le Morgan Guaranty Trust Company de New York, relatifs à l'octroi d'un prêt. *J.O.R.T.* (55), 19/8/77 : 2197. Cf. le 26/10.
- 26/10 — Loi n° 77-63 ratifiant le décret-loi n° 77-3 du 15 août 1977, portant ratification des accords de prêt et de garantie conclus entre la Caisse nationale d'épargne-logement, la République tunisienne, l'Agence internationale de développement et le Morgan Guaranty Trust Company de New York relatifs à l'octroi d'un prêt. *J.O.R.T.* (70), 28/10/77 : 2957.
- 17/11 — Signature à Tunis, d'un contrat de prêt de \$ 6 millions (2 millions de DT), destiné au financement de l'acquisition de nouvelles locomotives; ce prêt est consenti par un groupe de banques réunissant l'ABN, la BAI, la NSM et la BIAT.
- 28/11 — Signature à Tunis, d'un contrat de prêt entre la BCT et un groupe de banques étrangères de \$ 125 millions, remboursable en sept ans à taux d'intérêt de 8 % environ. Cf. le 13/12.
- 7/12 — Loi n° 77-71 fixant les relations entre la Banque centrale de Tunisie d'une part, le Fonds monétaire international et le Fonds monétaire arabe d'autre part. *J.O.R.T.* (81), 9-13/12/77 : 337.
- 13/12 — Loi n° 77-78 portant ratification de l'accord de prêt conclu le 28 novembre 1977, entre la République tunisienne et un groupe de banques étrangères. *J.O.R.T.* (81), 9-13/12/77 : 3373.
- 5/12 — Contrat de prêt entre l'agence foncière industrielle et un groupe de banques bénéficiant de la garantie de l'Etat.